

POITOU-CHARENTES DEUX-SÈVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 3

| N° | Identification de l'opération | | Nom | Prénom | Organisme | Type d'opération | Notices |
|----|--|---|----------------------|--------------|-----------|------------------|---------|
| 1 | AIFFRES | ZAC Bâtipolis | MATHÉ | Vivien | EP | PMS | X |
| 2 | AIRVAULT | Place des promenades | MARTINS | David | INRAP | OPD | X |
| 3 | BRESSUIRE | Château | MANDON | Fabrice | EP | SD+PMS | X |
| 4 | BRION-PRÈS-THOUET, LOUZY et SAINTE-VERGE | Déviation de la RD 938, la Casse | BOLLE | Annie | INRAP | OSE | X |
| 5 | BRION-PRÈS-THOUET et SAINT-MARTIN-DE-SANZAY | Déviation de la RD 938 - phase 4 | BRUNIE | David | INRAP | OPD | X |
| 6 | CELLES-SUR-BELLE | Cloître et logis Saint-Gobert | BOUVART | Patrick | EP | SD | X |
| 7 | CHEF-BOUTONNE | avenue Kennedy | BRUNIE | David | INRAP | OPD | X |
| 8 | CHEF-BOUTONNE | avenue Kennedy | BEAUVAL | Cédric | EP | OSE | X |
| 9 | ÉCHIRÉ | Château du Coudray-Salbart | BAUDRY- PARTHENAY | Marie-Pierre | EP | PCR | X |
| 10 | ÉCHIRÉ | rue de la Gare | GRIMBERT | Laurent | INRAP | OPD | X |
| 11 | ÉPANNES | Allée du château, place de l'église | LICHON | Anne-Aimée | INRAP | OPD | X |
| 12 | FAYE-L'ABESSE | Les Cranières, chemin des sauniers 2 | LAVOIX | Gaëlle | INRAP | OPD | X |
| 13 | FAYE-SUR-ARDIN | 17, route de Niort | BARBIER | Emmanuel | INRAP | OPD | X |
| 14 | GOURGÉ | Le Bourg-est | BRIAND | Émilie | EP | FP | X |
| 15 | LA CRÊCHE | Les Groies Perron | DIGAN | Mahaut | INRAP | OPD | X |
| 16 | LA CRÊCHE | Sur le Pré | BRUNIE | David | INRAP | OPD | X |
| 17 | LA FERRIÈRE-EN- PARTHENAY | Les Grands Chênes | COLLIOU | Christophe | EP | OSE | X |
| 18 | LA MOTHE-SAINT-HÉRAY | Les Champs du Parc | DEFAIX | Jérôme | INRAP | OPD | X |
| 19 | LIMALONGES | Rues de la Caillebaude et du Stade | MARTINS | David | INRAP | OPD | X |
| 20 | MELLE | Inventaire des caves | LACROZE | Emmanuel | BEN | PTH | X |
| 21 | MELLE | Place Bujault | MATHÉ | Vivien | UNIV | PMS | X |
| 22 | MELLE | Enrichissement des minerais, production et circulation des métaux | TÉREYGEOL | Florian | CNRS | PCR | X |
| 23 | MONCOUTANT | Les Grands Champs | BAKKAL-LA- GARDE | Marie-Claude | INRAP | OPD | X |
| 24 | OIRON | Place des Gouffiers | BOLLE | Annie | INRAP | OPD | X |
| 25 | ROM | Le Parc | MALÉCOT | Ludovic | COLL | SD | X |
| 26 | ROM | 12, Rue des Boissières | POIRIER | Philippe | INRAP | OPD | X |
| 27 | SAINT-AUBIN-DU-PLAIN | ZEI de Bois Roux – tranche n°3 | AUDÉ | Valérie | INRAP | OPD | X |
| 28 | SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE | Abbaye | BOLLE | Annie | INRAP | OPD | X |
| 29 | SAINT-MARTIN-DE-SAINT- MAIXENT | La Plaine de Beauvais | COURTEAUX | Raphaëlle | INRAP | OPD | X |
| 30 | SAINT-SYMPHORIEN | La Plaine du Moulin à Vent | PELISSIER | Julien | INRAP | OPD | X |
| 31 | SAIVRES | Les Terrières | CHEVRIER | Benoît | BEN | SD | X |
| 32 | SOUDAN | ZAC des prés de Mégy-Sud | MAGUER | Patrick | INRAP | OPD | X |
| 33 | TESSONNIÈRE | Place de l'église | BARBIER | Emmanuel | INRAP | OPD | X |
| 34 | THOUARS | Hôtel Tyndo | MAGES | Séverine | INRAP | OPD | X |
| 35 | VIENNAY | La Chagnasse | SAINT-DIDIER | Guillaume | DOC | FP | X |

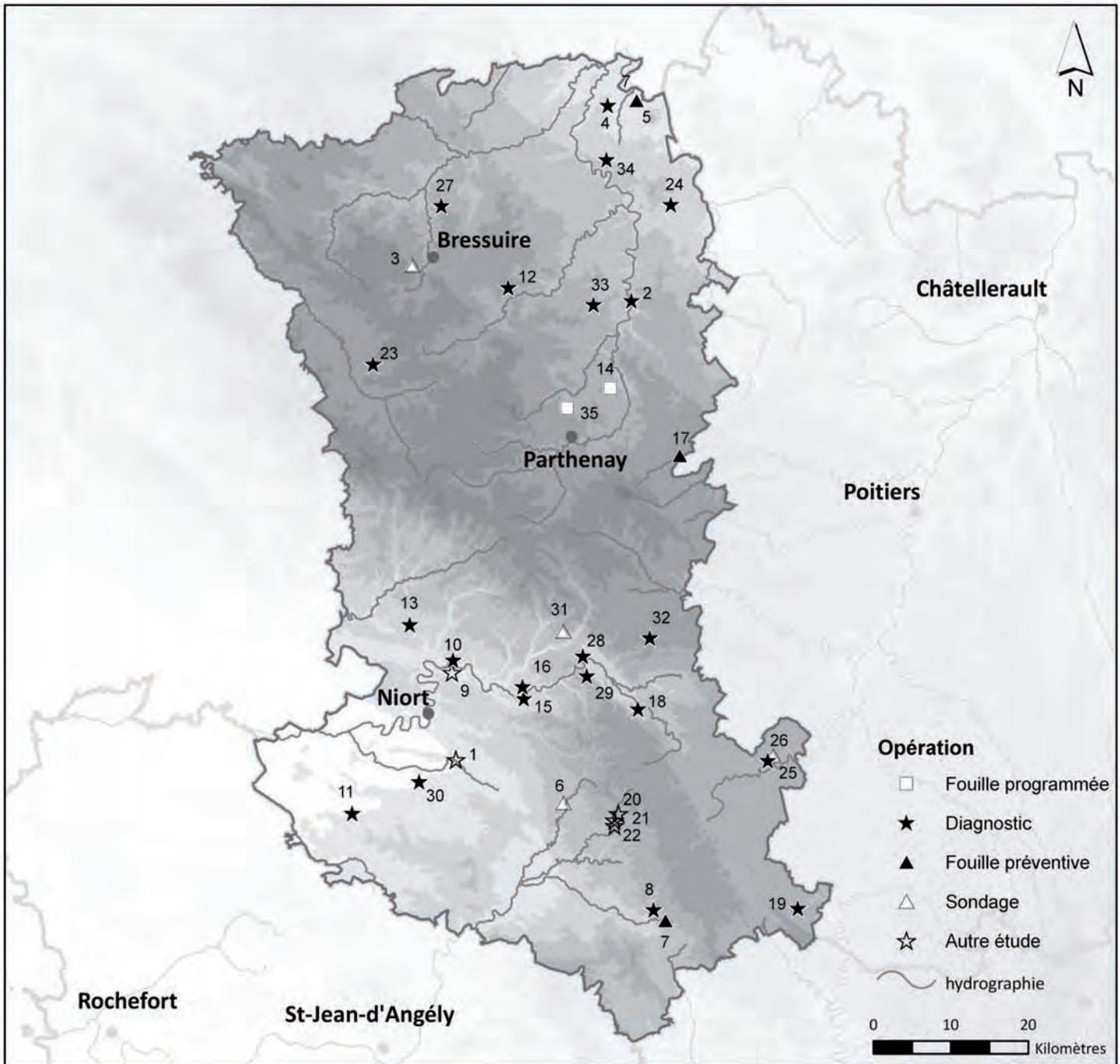


POITOU-CHARENTES DEUX-SÈVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



POITOU-CHARENTES DEUX-SÈVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

Âge du Fer
Antiquité

AIFFRES ZAC Bâtipolis

Une deuxième campagne de prospection géophysique a été menée à Aiffres en octobre 2013 sur un site envisagé pour la création d'une ZAC. Les investigations ont été menées par des étudiants en 3^{ème} année de licence Sciences de la Terre de l'université de La Rochelle dans le cadre d'un stage collectif de formation aux méthodes géophysiques. Ces travaux font suite au diagnostic archéologique réalisé en 2008 sur près d'une trentaine d'hectares (Pouponnot *et al.*, 2008). Cette opération avait permis de mettre au jour plusieurs indices d'occupation pour la Protohistoire, l'antiquité et le Moyen Âge. Les recherches géophysiques ont été plus particulièrement focalisées sur un enclos protohistorique d'une superficie d'environ 15 ha bordé de fossés, mais il concerne également des constructions antiques situées à l'intérieur de cet enclos.

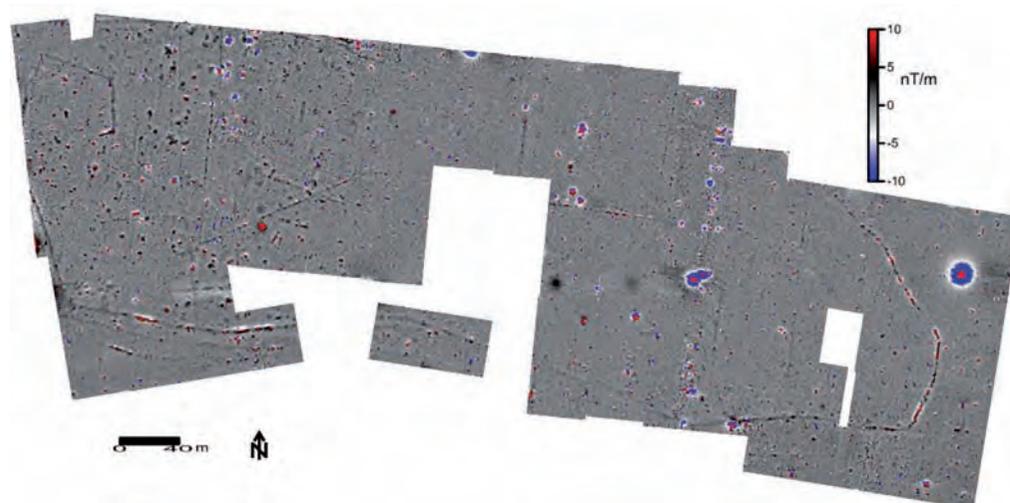
L'objectif de cette étude était d'établir une carte plus précise des structures archéologiques repérées lors du diagnostic mais également de cartographier de nouvelles structures (maçonneries, fossoyées ou de combustion). En retour, les données issues des fouilles permettent de mieux interpréter les résultats des investigations géophysiques.

Au cours des campagnes 2012 (Mathé, 2012) et 2013, c'est pratiquement l'intégralité du site fossoyé qui aura fait l'objet d'une prospection magnétique à une résolution spatiale comprise entre 10 et 20 mesures par m² (Fig. 1). Le tiers ouest présente un très grand nombre d'anomalies, la plupart

correspondant à des structures fossoyées : fossés, fosses, trous de poteaux. Ces observations confirment l'hypothèse, émise suite au diagnostic, d'une forte densité d'occupation dans cette zone du site. Les prospections permettent également de faire le lien entre plusieurs tronçons isolés d'un fossé mis au jour par la fouille, mettant en évidence un enclos « ouvert » constitué de quatre segments de fossé. On remarque également de nombreuses traces correspondant à du parcellaire plus récent. Au centre et à l'est, le nombre d'anomalies détectées est beaucoup plus faible. Par contre, les tracés des fossés de clôture sont très nets, s'éloignant parfois de quelques mètres de ceux proposés suite à la fouille.

La prospection électrique s'est concentrée sur deux zones : d'une part, sur la limite sud de l'enclos protohistorique, précisant le tracé des fossés de clôture, et d'autre part, au nord, sur les constructions antiques, venant compléter le plan des structures mises au jour en 2008. Afin de poursuivre la cartographie de ces maçonneries antiques, les prospections électriques ont été étendues sur environ 2 ha au nord du chemin traversant le site. Toutefois, malgré la présence dans les labours de beaucoup d'éléments de construction, aucun nouveau vestige n'a pu être clairement identifié.

Vivien MATHÉ



Aiffres, carte d'anomalies magnétiques (Relevé et DAO : UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle, Deux-Sèvres Aménagement).

Mathé, 2012

Mathé V., Lévêque F., Camus A. : *Prospections géophysiques préliminaires à l'implantation de la ZAC Bâtipolis (commune d'Aiffres, Deux-Sèvres)*, rapport de prospection géophysique, La Rochelle, université de La Rochelle, 2012, 35 p.

Pouponnot *et al.*, 2008

Pouponnot G. *et al.* : *Aiffres (79) ZAC Bâtipolis*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2008, 172 p.

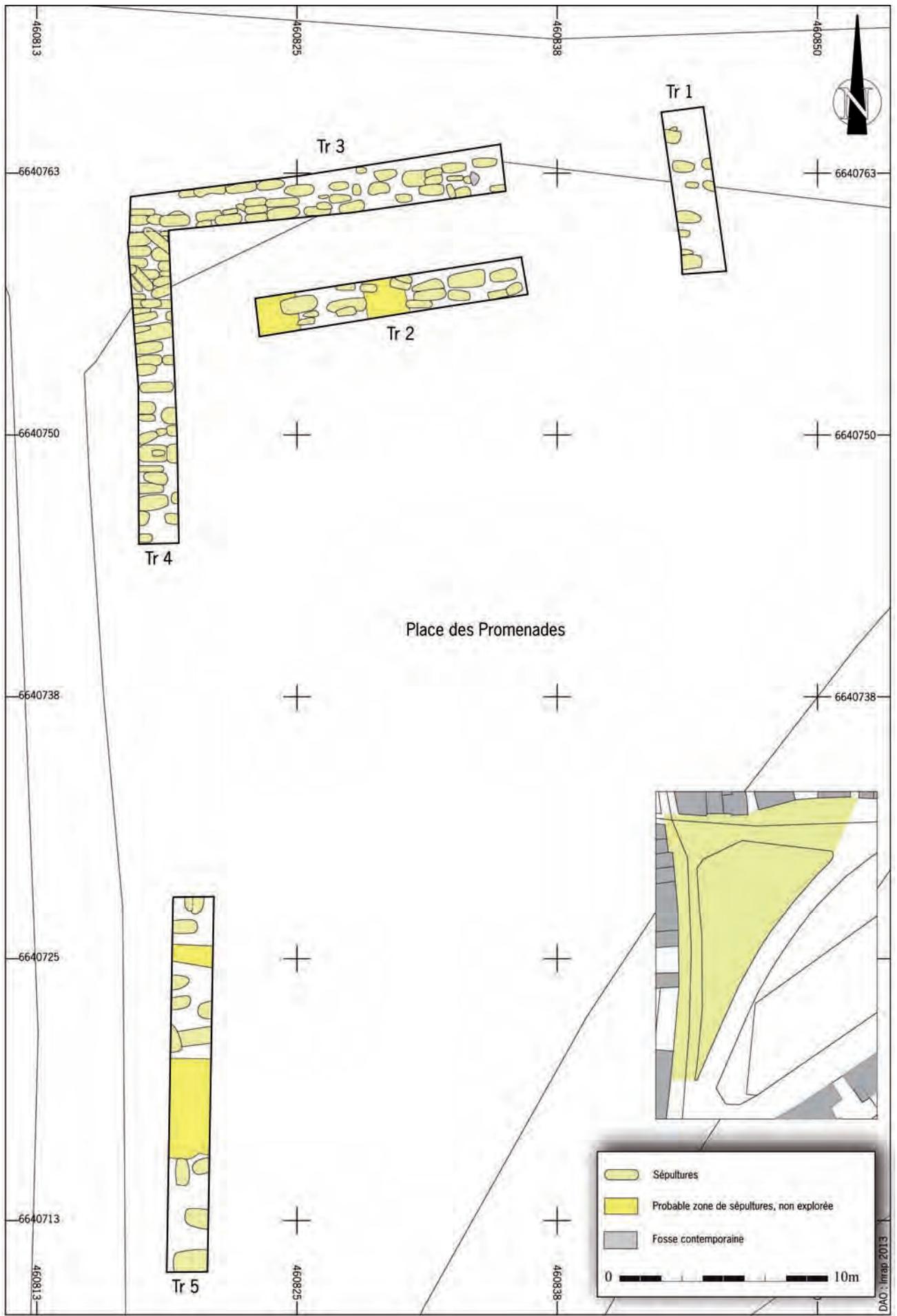


Figure 1 : Airvault, plan de localisation des tranchées et des structures (DAO : Inrap).

Moyen Âge

AIRVAULT Place des Promenades

Le diagnostic de la Place des Promenades à Airvault a été réalisé en amont d'un réaménagement d'une superficie de 2 800 m². Cette opération a été déclenchée suite à la découverte de quinze sépultures lors de l'enfouissement de réseaux.

Cinq tranchées ont été réalisées, représentant une superficie de 150 m², soit au total 5,3 % de l'emprise totale du projet. Cette opération devait déterminer si des sépultures ou d'autres vestiges archéologiques se développaient sous la place et si les travaux allaient les impacter.



Figure 2 : Airvault, vue vers le sud de la tranchée 4 (Cliché : Inrap).



Figure 3 : Airvault, pot à encens découvert dans la sépulture F3.38 (Cliché : Inrap).

128 faits ont été enregistrés parmi lesquels on compte 125 sépultures. Elles apparaissent entre 0,20 m et 0,50 m, creusées dans le calcaire naturel. Elles semblent s'organiser selon un système de rangées, généralement orientées est-ouest (tête à l'ouest). Néanmoins, cette disposition tend à disparaître dans la partie nord-ouest du diagnostic où les recoupements deviennent plus nombreux et les orientations différentes. Des aménagements ont pu être repérés dans certaines d'entre elles, coffre en dalles calcaires, dalles de couverture ou même les deux.

Les quelques individus dégagés montrent une population assez variée. Ainsi, on rencontre aussi bien des adultes que des immatures.

Un pot à encens du bas Moyen Âge découvert dans le remplissage d'une des tombes a permis de poser un premier jalon chronologique. Des prélèvements dans trois sépultures distinctes ont affiné les datations. Ainsi, les plus anciennes inhumations remonteraient au Moyen Âge classique (XI^e-XII^e s.). Ce lieu continuerait d'être utilisé au moins jusqu'au XIV^e s.

David MARTINS

Moyen Âge

BRESSUIRE Château

Problématique : étude du château de Bressuire

La municipalité de Bressuire a entrepris une importante campagne de restauration de l'enceinte du château, programmée sur cinq années et accompagnée d'une étude archéologique incluant des recherches d'ordre général (étude documentaire, prospection géophysique, relevé topographique, sondages) et une étude de bâti approfondie des structures restaurées.

L'étude documentaire a permis de reprendre et approfondir l'analyse historique, depuis les premières mentions du *castrum* des seigneurs de Beaumont-Bressuire au milieu du XI^e s. jusqu'aux travaux de restauration du XX^e s. La publication de l'architecte Raymond Barbaud (Barbaud, 1903), qui sert trop rapidement de référence pour la lecture du site, a été confrontée à celle, plus sûre, de Bélisaire Ledain (Ledain, 1865), et à des documents encore inexploités.

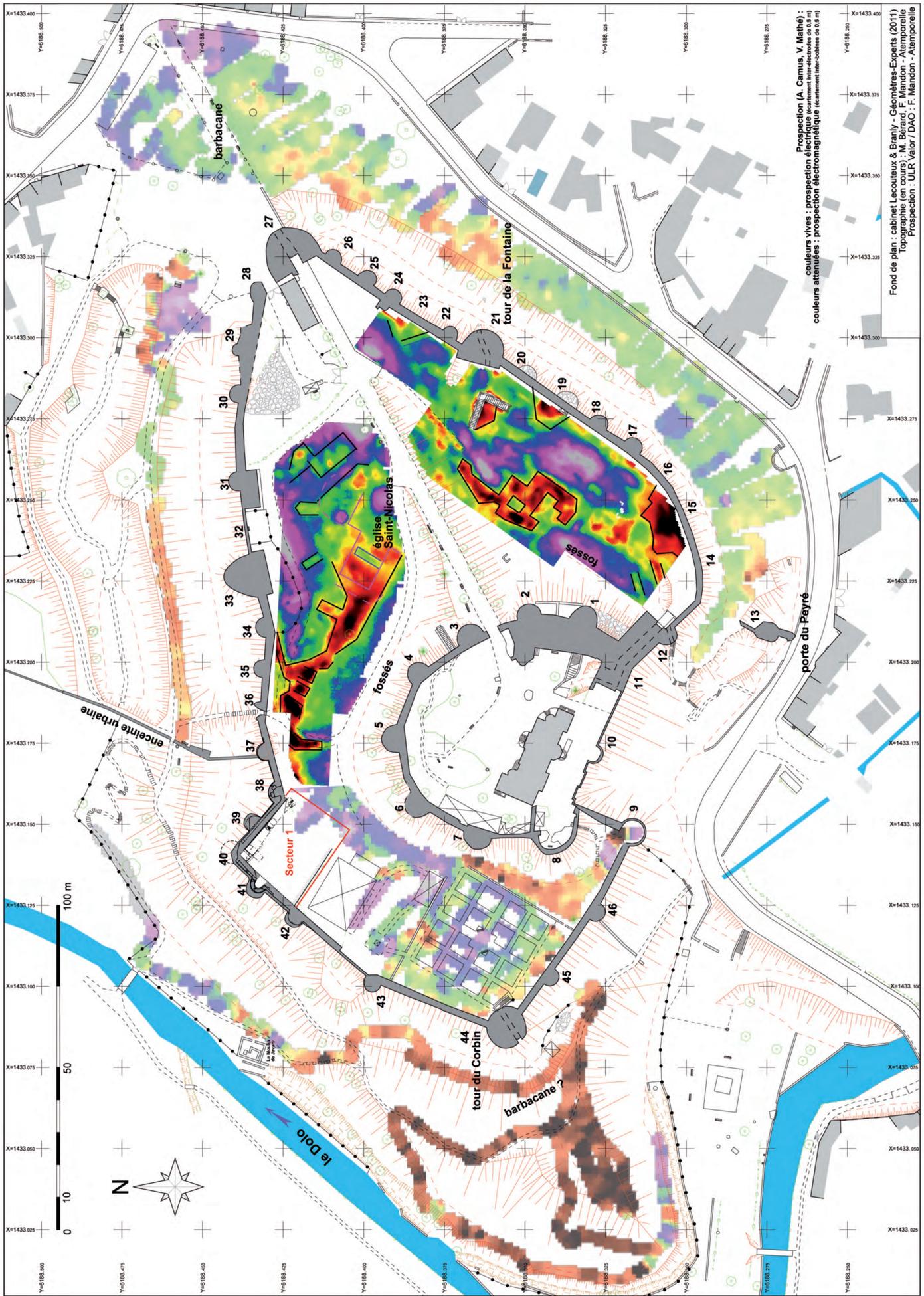


Figure 1 : Bressuire, plan d'ensemble du château, prospection électrique et électro-magnétique. (Prospection : A. Camus, ULR Valor/DAO : F. Mandon, Atemporelle).

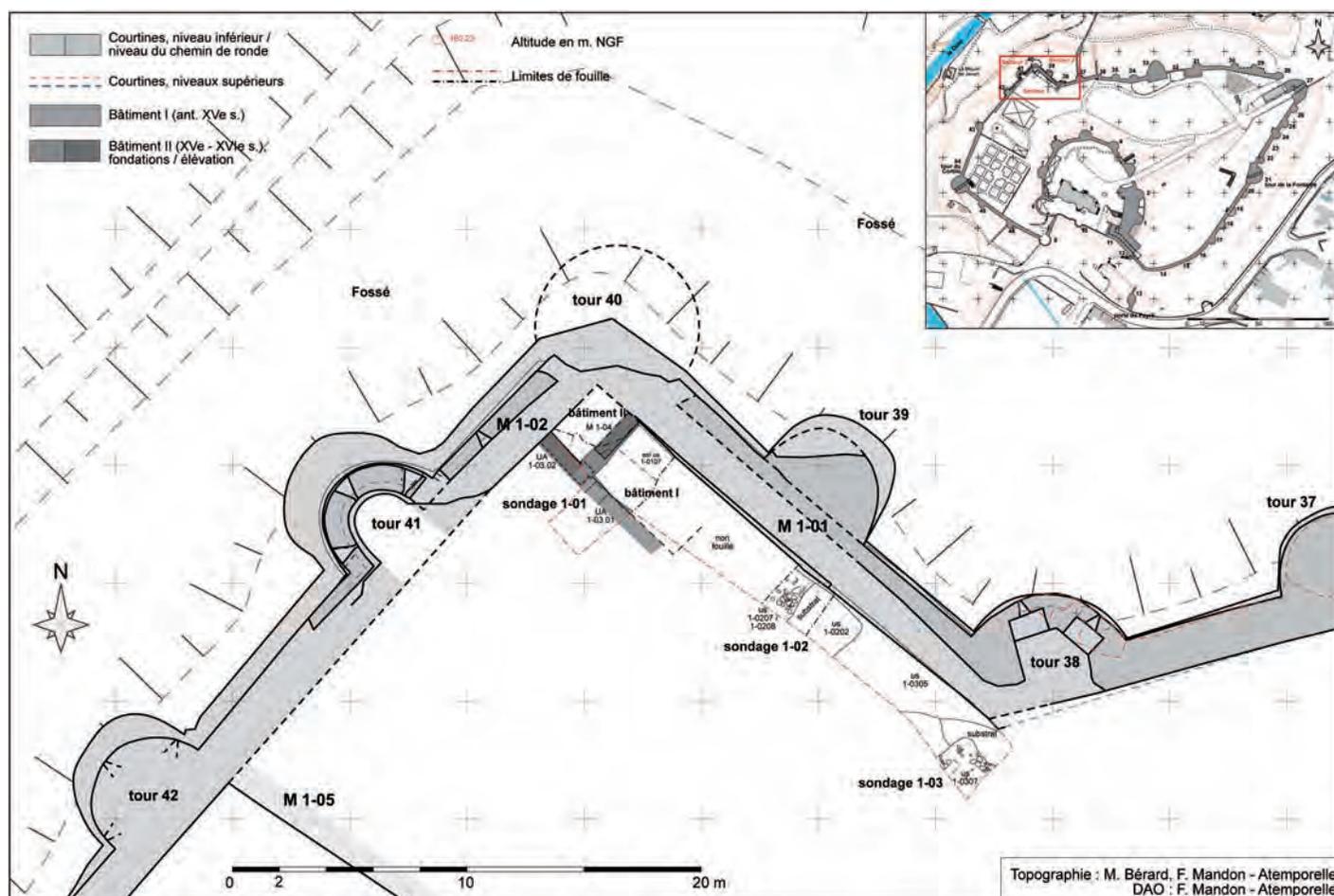
Les sources anglaises publiées éclairent le contexte de la fortification de Bressuire au début du XIII^e s. À plusieurs reprises, et notamment en 1206 et en 1214, le château, qui relève des vicomtes de Thouars, bénéficie de l'attention du roi Jean sans Terre pour sa mise en défense. Ce contexte correspond bien à la construction de la grande enceinte avec tours à archères. Mais les textes révèlent d'autres phases de fortifications qu'il est plus difficile d'appréhender sur le site : dès la fin du XIV^e s., et tout au long de la Guerre de Cent ans, mais également à la fin du XVI^e s., où des boulevards sont mentionnés et jusqu'à la fin du XVII^e s. Parallèlement, les logis connaissent différents aménagements, dont les plus importants sont dus au puissant Jacques de Beaumont dans les années 1440. C'est l'écroulement, en 1730, de ces vastes logis plusieurs fois agrandis, qui entraîne l'abandon progressif du château. En 1876, la façade sud, déjà ruinée, s'effondre et une nouvelle demeure est recréée. C'est ce nouveau château qui est fouillé et relevé par Raymond Barbaud jusqu'en 1903. Les plans et dessins de restitutions qu'il propose sont souvent sur-interprétés et méritent une lecture critique. Ses travaux, comme ceux qui suivent jusqu'à la fin du XX^e s., sont très mal documentés ; l'iconographie rassemblée livre néanmoins aux archéologues des informations sur les transformations qu'a connu l'enceinte jusqu'à nos jours.

La campagne de prospection géophysique réalisée par ULR Valor – université de La Rochelle (UMR 7266 LIENSs) a principalement concerné les secteurs accessibles de la basse cour (Fig. 1). L'utilisation de la méthode électromagnétique a permis d'avoir également un aperçu qui mériterait d'être précisé dans des secteurs moins faciles d'accès (extérieur de l'enceinte, zone ouest du château) : topographie

du substrat granitique, possibles structures liées aux défenses avancées. La prospection magnétique, très soumise aux nombreuses « pollutions » récentes, inévitables dans un site touristique, a néanmoins permis de localiser précisément la nef de l'église Saint-Nicolas.

La prospection électrique a fourni les meilleurs résultats. Dans la partie sud de la basse cour, le fossé de la première enceinte apparaît clairement mais l'articulation entre l'entrée de cette enceinte, la poterne de la deuxième enceinte et le fossé semble bien plus complexe qu'actuellement. Des bâtiments accolés à la deuxième enceinte apparaissent également. Au centre du secteur, une structure est apparue : si on ne peut exclure la présence de tranchées empierrées récentes, le plan suggère plutôt une importante construction, qui semble même recoupée par le premier fossé. Dans le secteur nord de la basse cour, le fossé intérieur et l'église Saint-Nicolas apparaissent clairement, ainsi que des constructions isolées. Plusieurs autres structures observées posent le problème de l'organisation de la basse cour, des relations entre les principaux éléments présents : fossé, église, deuxième enceinte. Ces structures suggèrent un tracé différent pour la deuxième enceinte (peut-être agrandie vers le nord-ouest) et le possible prolongement de l'enceinte urbaine jusqu'à la première enceinte. L'environnement immédiat de l'église apparaît également prometteur, cette dernière pouvant avoir été associée à des bâtiments religieux.

L'étude archéologique proprement dite a été seulement amorcée et doit se poursuivre, en accompagnement des travaux de restauration fin 2013 – 2014. Elle concerne une section du front nord de la deuxième enceinte, à proximité de la jonction entre les défenses du château et l'enceinte urbaine (Fig. 2). Un premier examen de l'élévation intérieure



de la courtine a permis de repérer au moins trois grandes phases. Il apparaît que le premier état de la courtine a été entièrement reconstruit ou prolongé vers le nord-ouest. La tour centrale de la courtine a été ajoutée dans un troisième temps. Cette tour, en grande partie effondrée depuis peu, est pleine à la base et devait posséder une pièce équipée d'archères à hauteur de l'actuel chemin de ronde. Le secteur a été fortement décaissé à la fin du xx^e s., parfois jusqu'au substrat. Une occupation des xiii^e-xiv^e s. (dépotoir recouvert par un sol empierré) est néanmoins conservée, encaissée dans le rocher, à hauteur du premier état de la courtine. La topographie du substrat, en forte pente vers le nord, a permis une très bonne conservation de la stratigraphie dans l'angle saillant formé par l'enceinte au nord. Son épaisseur était trop importante pour en permettre une analyse approfondie. Un bâtiment accolé à l'enceinte a été repéré : son niveau inférieur est intégralement conservé et a été remblayé dans le courant du xv^e s. La présence de latrines, encaissées entre l'enceinte et le rocher, est envisageable. Cette fonction paraît plus certaine pour la petite construction remplaçant ce premier bâtiment au xv^e-début xvi^e s. Le secteur semble être abandonné rapidement, dans le courant du xvi^e s.

L'étude doit être poursuivie : achèvement du relevé topographique, étude de bâti plus poussée de la tour centrale (fouille du chemin de ronde, de ce qu'il subsiste de la pièce sommitale) et de la courtine (analyse étendue à terme aux tours voisines).

Fabrice MANDON, Marie-Pierre BAUDRY,
Adrien CAMUS et Vivien MATHÉ

BRION-PRÈS-THOUET, LOUZY et SAINTE-VERGE Déviation de la RD 938

Présentation des opérations :

La construction, par le Conseil général des Deux-Sèvres, de la déviation de Brion-près-Thouet sur la RD 938 concerne une superficie totale d'environ 100 ha. Elle a été partagée en 4 phases d'intervention pour les opérations préventives de diagnostic :

- phase 1 de diagnostic réalisée en 2011 sur le giratoire sud (Bolle, 2012) ;
- phase 2 de diagnostic réalisée en 2011 sur les ouvrages d'art (Pellissier, 2012) ;
- phase 3 de diagnostic réalisée en 2012 (Rousseau, Pellissier, 2013) ;
- phase 4 de diagnostic réalisée en 2013 (Brunie, 2014).

Suite à ces diagnostics, des fouilles ont été prescrites par le SRA.

- phase 1 la fouille, sur les sites de Louzy et Sainte-Verge, a elle-même été subdivisée en 3 phases (A, B et C) : phases A et B de fouille réalisées en 2012 (Bolle, 2013) et phase C de fouille réalisée en 2013 (Bolle, 2014).
- phase 3 une fouille réalisée fin 2013/début 2014
- phase 4 une fouille prévue en 2014.

Mandon et al., 2013

Baudry M.-P., Camus A., Mathé V., Mandon F. (responsable) : *Bressuire (79), Château, Étude historique et documentaire, prospection géophysique, sondages archéologiques*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle/ULR Valor, 2013, 2 volumes, 151 p.

Barbaud, 1903 (rééd. 1979)

Barbaud R. : *Le château de Bressuire en Poitou depuis sa fondation au x^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Gastinger, 1903 ; Marseille, rééd. Laffitte reprints, 1979.

Baudry, Fillion, 2004

Baudry M.-P. et Fillion B. : « Le château de Bressuire », in *Congrès archéologique de France, Deux-Sèvres*, Paris, Ed. Picard, (coll. Congrès archéologique de France, 159), 2004, p. 83-98.

Ledain, 1865

Ledain B. : « Histoire de la ville et baronnie de Bressuire », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'ouest*, 1^{ère} série, t. 30, 1865, p. 185-431.

Bolle, 2012

Bolle A. : « Sainte-Verge, déviation Brions-près-Thouet (RD938), phase 1 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2011*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2012, p. 154-155.

Bolle, 2013

Bolle A. : « Brion-près-Thouet, Louzy et Sainte-Verge, déviation de la RD 938 - Phase A et B » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2013, p. 150.

Bolle, 2014

Bolle A. : « Brion-près-Thouet, Louzy et Sainte-Verge, déviation de la RD 938 - Phase C » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2013*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2014.

Brunie, 2014

Brunie D. : « Brion-près-Thouet et Saint-Martin-De-Sanzay, déviation de la RD 938 - Phase 4 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2013*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2014.



Pellissier, 2012

Pellissier J. : « Sainte-Verge, déviation Brion-près-Thouet (RD938), phase 2 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2011*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2012, p. 155.

Rousseau, Pellissier, 2013

Rousseau J. et Pellissier J. : « Brion-près-Thouet, Louzy et Sainte-Verge, déviation de la RD 938 - Phase 3 » in *Bilan scientifique régional de Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes (SRA), 2013, p. 148-149.

Néolithique,
Protohistoire

BRION-PRÈS-THOUE, LOUZY et SAINTE-VERGE Déviation de la RD 938, la Casse

Antiquité
Moyen Âge

La fouille de Louzy/Sainte-Verge, au nord de Thouars est liée à la construction de la déviation de Brion-près-Thouet. L'opération concerne une superficie de 3,3 ha et s'est déroulée en trois phases : les deux premières en continu, entre juin et novembre 2012 et la troisième (sous la RD 938 démontée) du 21 mai au 21 juin 2013. Les études sont en cours.

La première occupation semble se situer à l'âge du Bronze ancien, mais certains indices laissent présumer une occupation du Néolithique ancien. Un enclos circulaire est attribué à l'âge du Bronze, il a été recoupé par des carrières d'extraction médiévales, notamment dans sa partie centrale. Le site est de nouveau occupé durant le premier âge du Fer.

C'est au 1^{er} siècle de notre ère (et vraisemblablement vers la fin du 1^{er} siècle) qu'une importante *villa* est construite. Elle comprend plusieurs bâtiments, cer-



Figure 1 : Brion-près-Thouet, bâtiment médiéval excavé, à droite le couloir d'accès à la cave et, au fond à gauche, l'accès aux salles souterraines (Cliché : M. Cayre).



Figure 2 : Brion-près-Thouet, bâtiment antique avec hypocauste (Cliché : S. Mages).

tains sur poteaux, d'autres maçonnés, dont un ensemble thermal et un bâtiment de plus de 300 m². Le site semble occupé sans interruption jusqu'au XI^e s. De nouveaux bâtiments sont construits dès le haut Moyen Âge, tandis que certaines constructions de la *villa* antique sont réoccupées. C'est notamment le cas du grand bâtiment antique qui est réaménagé, deux galeries latérales sont ajoutées, probablement durant l'antiquité tardive ou le haut Moyen Âge. Sols, silos et





Figure 3 : Brion-près-Thouet, bâtiment antique réoccupé au Moyen Âge (Cliché : A. Bolle).

trous de poteaux témoignent de cette occupation. L'état final de réoccupation des bâtiments antiques voit l'ajout de poteaux installés sur les murs arasés. Cette réoccupation médiévale d'un ensemble antique reste un exemple rarement mis en évidence lors des fouilles préventives. C'est une occasion d'étudier l'évolution des bâtiments, leur conservation, destruction partielle volontaire ou non et les modes de réappropriation de ces espaces dont les vocations et fonctions sont modifiées.

L'occupation médiévale présente une grande densité de structures (notamment de silos ?) groupées autour des bâtiments. Parmi ceux-ci, un bâtiment excavé d'une superficie de 20 m², donne accès à un petit souterrain. La partie inférieure des parois est directement taillée dans le rocher calcaire, tandis que la partie haute est parementée, sur une hauteur conservée variable, avec une moyenne de 0,80 m. La présence de ces murs est liée à la présence de sables instables qui couvrent le substrat calcaire. Des aménagements (ressaut du décaissement, trous de poteaux) témoi-

gnent de l'existence d'un plancher laissant une hauteur de « cave » d'environ 1,20 m, sous le plancher. L'accès à cette cave s'effectue depuis l'extérieur de la maison, par un étroit couloir long de 6 m et couvert de grandes dalles calcaire. Dans la cave sous le plancher, des marches sommairement taillées donnent accès au souterrain situé à l'opposé du couloir d'accès. Un mur ferme la première salle souterraine, laissant un passage large de 0,60 m pour une hauteur de 1 m. Une très étroite ouverture (0,35 m x 0,38 m) donne accès à une seconde salle qui ouvre sur un puits d'extraction, situé à 6 m du bâtiment. Des aménagements (parement de la partie sommitale et dalles de couverture) témoignent de la volonté de maintenir ce puits ouvert, soit pour accéder à la salle 2, soit pour permettre une ventilation des pièces souterraines. De dimensions modestes, les pièces souterraines ont été utilisées comme caves, peut-être pour le stockage ou la conservation de denrées.

La présence abondante de scories de fer et de structures de combustion, parmi lesquelles on compte au moins deux bas-fourneaux indique une activité de production de fer. Plusieurs chemins convergent, l'un d'eux traverse le site. On note une concentration de structures (notamment de silos médiévaux) à ses abords. Son tracé correspond à un chemin servant actuellement de limite entre les communes de Louzy et de Sainte-Verge. Quelques sépultures sont observées, isolées aux abords des chemins. Un petit ensemble funéraire regroupe onze tombes alignées le long d'un mur (9 adultes et 2 enfants). Des dalles forment des coffres sommaires, complétés par des calages de planches. On note toutefois des aménagements céphaliques et la présence de dalles de couverture, dont au moins deux couverts en bâtière. L'absence de mobilier ne permet pas d'affiner la datation, mais on connaît régionalement ces petits ensembles funéraires, fréquents sur les sites d'habitat du haut Moyen Âge.

Annie BOLLE

Protohistoire

Antiquité

BRION-PRÈS-THOUET et SAINT-MARTIN-DE-SANZAY Déviation de la RD 938, phase 4

Moyen Âge

La mise en 2x2 voies de la route départementale 938 depuis le nord de Thouars jusqu'au nord du département des Deux-Sèvres et la déviation du village de Brion-près-Thouet sont à l'origine d'une série de diagnostics archéologiques, entamés en 2011 et dont la présente opération, intitulée, « Déviation RD 938, phase 04 » est la dernière.

Le tracé concerne les communes de Brion-Près-Thouet (depuis le nord du village) et Saint-Martin-de-Sanzay en parallèle de l'actuelle route départementale 938, soit un peu plus de 5 km de long pour une largeur moyenne comprise entre 45 et 50 m. Le tracé diagnostiqué à hauteur de 7,5% représente une superficie de 30 ha.

L'opération a permis la mise au jour de trois ensembles d'inégales importances dont l'étude et la compréhension ont pâti des contraintes inhérentes aux tracés linéaires. Tous les trois sont situés dans la commune de Saint-Martin-de-Sanzay.

Le premier, au lieu-dit L'Allier-Brisset correspond à un petit ensemble de structures agraires associé à du mobilier céramique daté de la fin de la protohistoire. Situé dans une petite dépression, son rôle semble uniquement consister à permettre l'évacuation des eaux du secteur, qui sans cela auraient tendance à s'y accumuler. L'homologie entre ce système parcellaire et celui en vigueur actuellement est à souligner.

Au lieu-dit Les Loupes c'est une partie d'un vaste établissement rural protohistorique qui a été mise au jour. Cet établissement semble comporter deux enclos concentriques. L'enceinte extérieure est constituée d'un puissant fossé doublé d'un talus. La présence dans son comblement d'une grande quantité de scories ne laisse aucun doute sur la proximité d'une activité métallurgique. Le second enclos a livré un important mobilier céramique daté de la fin du II^es. av. J.-C. La présence de trous de poteaux à proximité ayant

pu appartenir à un bâtiment peut expliquer l'importance du lot. Parmi le mobilier, un fragment de peson en terre cuite et quelques fragments de meules suggèrent l'existence d'autres activités artisanales. La répartition du mobilier sur l'ensemble du site indique une spécialisation des espaces. La poursuite de l'occupation au début de l'époque romaine peut être envisagée mais les éléments permettant d'en définir les modalités sont manquants.

Au Carrefour de la RD 938 et de la RD 158E² un vaste ensemble de structures excavées présentant trois phases d'occupation a été étudié. Au nord de la RD 158E² principalement, un système fossoyé est difficile à interpréter. Il a livré une importante quantité de mobilier de la fin de la protohistoire et du début de l'époque romaine, mais aucun plan ne se dégage et on ne retrouve pas les éléments qui permettent habituellement de qualifier les sites ruraux de cette période. Les comblements des fossés ne nous livrent quasiment aucune information et l'étroitesse de l'emprise

ne permet pas d'avoir une vision suffisamment large. S'agit-il alors d'un vaste système agraire ? Avons-nous affaire à un établissement rural ? Ou bien encore les deux hypothèses peuvent elles s'avérer exactes ? À ce stade de l'étude nous préférons ne pas nous prononcer.

Au sud de la RD 152E², une petite occupation médiévale caractérisée par quelques structures en creux de type trous de poteaux ou fosses semble se superposer à l'occupation protohistorique. Elle est au terme de ce diagnostic mal caractérisée.

David BRUNIE

Brunie, 2013

Brunie D. : *RD937, déviation de Brion-près-Thouet, phase 04*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 109 p.

Moyen Âge

Temps modernes

CELLES-SUR-BELLE Cloître et logis Saint-Gobert

Située au chevet de l'église abbatiale Notre-Dame de Celles-sur-Belle, l'actuelle parcelle cadastrale n° 110 est occupée en son centre par un édifice communément appelé « logis Saint-Gobert » (Fig. 1). D'abord inscrit au titre des Monuments Historiques le 7 octobre 1997, l'édifice est finalement classé le 31 juillet 2000 avec le sol de la parcelle, ainsi que les vestiges d'un cloître médiéval¹. Une analyse archéologique réalisée en 2010 rend compte de l'évolution des élévations de M1 et M2, deux murs délimitant la parcelle sur son côté oriental. L'opération effectuée en octobre 2012 s'inscrit dans la continuité de cette étude. Elle précède un projet d'aménagement en jardin d'agrément de la portion confinée entre le logis Saint-Gobert et l'aile conventuelle moderne. Les observations doivent également rendre compte de l'impact d'un cheminement aménagé sur les parcelles voisines n° 111 et 144. L'intervention est passée par la réalisation de trois sondages, de relevés et d'une analyse de bâti complémentaires.

Les résultats améliorent faiblement les connaissances exposées dans le rapport de 2010. Tout d'abord, aucune donnée archéologique ne renseigne sur l'origine de Celles-sur-Belle. Suggéré par diverses sources, le contexte d'installation d'un prieuré (*cella*) sur les bords d'un cours d'eau dénommé la Belle reste incertain : fondation mérovingienne ou *villa* cédée à l'abbaye de Lesterps pour y établir un prieuré entre 1032 et 1095. Les plus anciens bâtiments repérés se résument au portail occidental de l'église abbatiale et à la crypte de l'église paroissiale Saint-Hilaire² (phase I). Leur construction illustrerait un essor de l'établissement monastique, lié à la création d'un pèlerinage en faveur d'une

statue de la Vierge réalisant des miracles³. Cette phase est actuellement envisagée après l'élévation du prieuré au rang d'abbaye en 1140 ou 1148, selon les sources⁴. L'emplacement, la nature et l'organisation des bâtiments conventuels primitifs demeurent méconnus.

Dans l'emprise de la parcelle cadastrale n° 110, les vestiges de deux galeries de cloître, l'une orientale, l'autre occidentale, apparaissent comme des constructions établies sur un terrain décapé jusqu'au substrat rocheux. Aucune donnée n'a encore été acquise sur les galeries nord et sud. La largeur de l'espace de circulation avoisine 3 m. Le sol serait un plancher de niveau constant entre les galeries. La datation de cette phase II est uniquement suggérée par le profil mouluré des ogives des voûtes et le décor végétal d'un culot (Fig. 2). Elle se situerait probablement dans le courant du XIII^e s. La persistance d'un plancher durant les phases suivantes limite naturellement l'accumulation des couches archéologiques. Les différentes structures n'ont livré aucun témoignage supplémentaire concernant une démolition (phase III). Celle-ci n'est déterminée qu'en raison d'une importante reconstruction estimée de la fin du XV^e siècle, également en raison du style de culots de voûtes. Le commanditaire n'est pas encore identifié : le roi Louis XI ou les abbés Louis I^{er} de Léznac ou Mathurin Joubert de la Bastide⁵ (phase IV ou V). Une destruction des galeries est ensuite

1 Référence Mérimée PA00101205

2 François Jeanneau estime cette construction des années 1180 – 1200, en raison du style des chapiteaux (Jeanneau, 2004, p. 118).

3 Cette raison est justifiée par la mention dans la chronique de Saint-Maixent datée 1095 : *Eodem anno coepit locus s. Mariae ad cellam florere miraculis.* (cf. Largeault 1900 ou La chronique de Saint-Maixent. J. Verdon (éd.), Paris: Belles-Lettres, 1979).

4 Ce statut est concédé le 13 octobre 1140 par l'évêque de Poitiers Guillaume II Alleaume (cf. Nécrologe de Fontevraud : *ecclesiam B. Mariae de Cella erexit in abbatiam*, d'après Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, t. XII, 1953, col. 116) ou en 1148 par Gilbert de la Porée (cf. <http://inventaire.poitou-charentes.fr/celles/note.php?id=IA79000909>)

5 Dernier abbé régulier (1494-1514).



Figure 1 : Celles-sur-Belle, plan des structures découvertes dans les trois sondages (dessin : P. Bouvart).

imputée aux protestants dans le contexte des guerres de Religion (phase VI). D'après une inscription dans l'église, l'événement se serait déroulé en 1569. Les premières reconstructions pourraient avoir lieu dès la fin du XVI^e s., ainsi que l'évoque une inscription lapidaire (phase VII). Les travaux consisteraient en un confortement d'une voûte et la réfection de l'un des piliers de la galerie ouest. Les galeries ne connaîtraient ensuite aucune évolution avant leur état de ruine tel qu'exposé dans un procès-verbal de 1661. À

cette date, les bâtiments sont en cours de réaménagement. La destruction de la galerie nord est effectuée lors de la construction d'un logement pour le prieur Nicolas de Saint-Gobert⁶ (phase X). Celle de la galerie orientale est liée à la réalisation d'un vaste programme architectural commandité par le prieur Robert Brethe de Clermont⁷ (phase XI). L'architecte François le Duc dit Toscane procède sans doute

6 1661-1673.

7 1678-1687.



Figure 2 : Celles-sur Belle, fragment de nervures d'une voûte couvrant la galerie occidentale du cloître (Cliché : P. Bouvart).

à un important terrassement en vue de l'édification d'une galerie. Les travaux sont interrompus vers 1682 et restent inachevés. Quelques modifications sont apportées, mais les galeries ne sont pas reconstruites.

L'aménagement du jardin offrira sans doute l'une des dernières occasions d'améliorer la perception du cloître. Cette perspective dépend, bien entendu, de la nature du projet.

Patrick BOUVART

Jeanneau, 2004

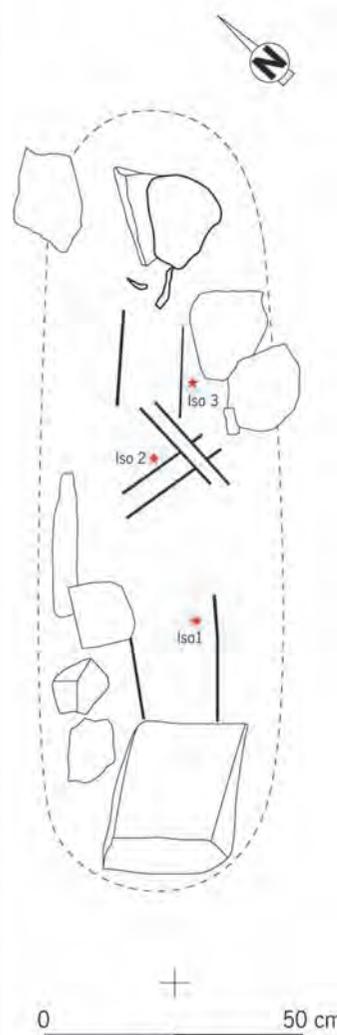
Jeanneau, F. : « Les bâtiments abbatiaux de Celles-sur-Belle » in *Congrès archéologique de France, Deux-Sèvres*, Paris, Ed. Picard, (coll. Congrès archéologique de France, 159), 2004, p. 111 à 119.

Moyen Âge

CHEF-BOUTONNE Avenue Kennedy, opération de diagnostic



Chef-Boutonne, opération de diagnostic, sépulture 07.02. (Cliché : Inrap).



Chef-Boutonne, opération de diagnostic, plan de la sépulture 07.02 (Cliché : Inrap).

Le projet de construction d'une gendarmerie avenue Kennedy à Chef-Boutonne est à l'origine d'un diagnostic archéologique dans la parcelle AP 145, d'une superficie de 4 871 m². L'objectif de l'opération était de confirmer la présence d'une nécropole du haut Moyen Âge que des découvertes anciennes laissaient supposer dans les parcelles voisines.

Bien que l'essentiel du terrain ait été fortement perturbé, un petit



Chef-Boutonne, opération de diagnostic, boucle et tenons scutiformes provenant de la sépulture 07.02 (Iso 02) (Cliché : Inrap).



Chef-Boutonne, opération de diagnostic, fiches bélières et divers objets provenant de la sépulture 07.02 (Iso 03) (Cliché : Inrap).



Chef-Boutonne, boucle en fer provenant de la sépulture 07.02 (Iso 01) (Cliché : Inrap).

ensemble funéraire mal conservé (d'une superficie de 1 000 m² au maximum, dans l'angle sud-ouest de la parcelle AP 145), formé de neuf sépultures, organisées en rangées parallèles et orientées nord-ouest/sud-est a été découvert. Une des sépultures, fouillée exhaustivement, a livré les restes d'un individu inhumé sur le dos, tête à l'ouest, dans un caisson de pierres couvert de larges dalles calcaires, et accompagné d'un mobilier funéraire daté de la fin du VI^e s. ou du VII^e s (boucle en bronze et en fer, tenons scutiformes, fiches bélières, fragments de fer indéterminé et éclats de verre).

David BRUNIE

Brunie, 2013

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Chef-Boutonne, Avenue Kennedy, future gendarmerie*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, SRA Poitou-Charentes, 2013, 43 p.

Moyen Âge

CHEF-BOUTONNE Avenue Kennedy fouille préventive

Des vestiges archéologiques ont déjà été découverts dans le secteur périphérique au stade de Chef-Boutonne. Une trentaine de tombes y ont été fouillées en 1948 et dans les années 60, lors de la construction du stade, du CFA et des premières maisons du lotissement de l'avenue Kennedy (Fig. 1). Ces sépultures d'architectures variées (tombes à couverture en bâtière, sarcophages, etc.) ont livré du mobilier céramique, des monnaies et du mobilier métallique datant du IV^e au VII^e s. Le diagnostic réalisé par David Brunie (Inrap) en mars 2013 (Brunie, 2013) sur l'emprise du projet de la future gendarmerie de Chef-Boutonne a révélé le prolongement de la nécropole dans la partie sud-est de la parcelle AP 145. Neuf sépultures, organisées en deux rangées, y ont été découvertes. L'une d'entre elles a été fouillée et a livré du mobilier métallique. Une opération de fouille préventive a été prescrite et la

SARL Archéosphère est intervenue du 18 novembre au 13 décembre 2013.

La zone de prescription de fouilles archéologiques mesure 1 000 m². Cependant, le substrat calcaire (calcaires argileux du Callovien riches en ammonites) a été détruit sur plus d'un mètre de profondeur dans toute la moitié nord de la

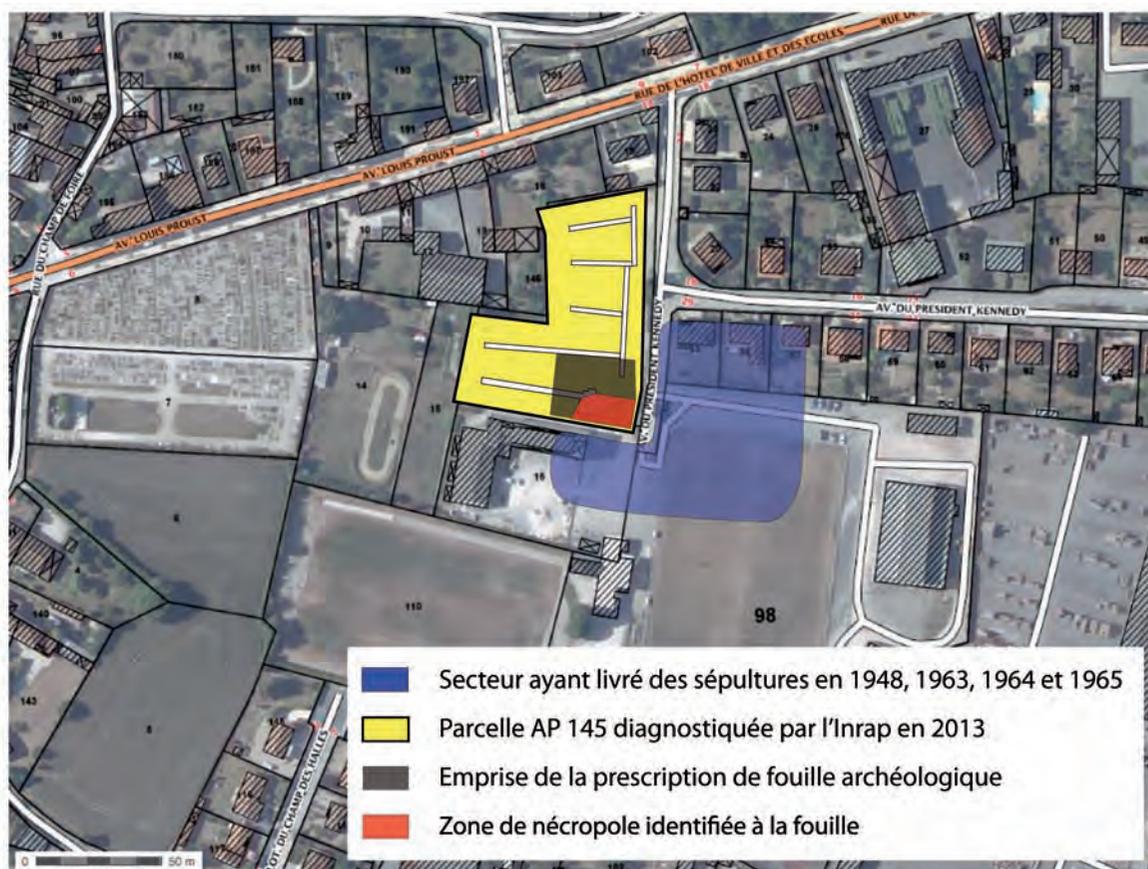


Figure 1 : Chef-Boutonne, avenue Kennedy, localisation de l'emprise et des sites connus (Fond Geoportail © IGN 2012).

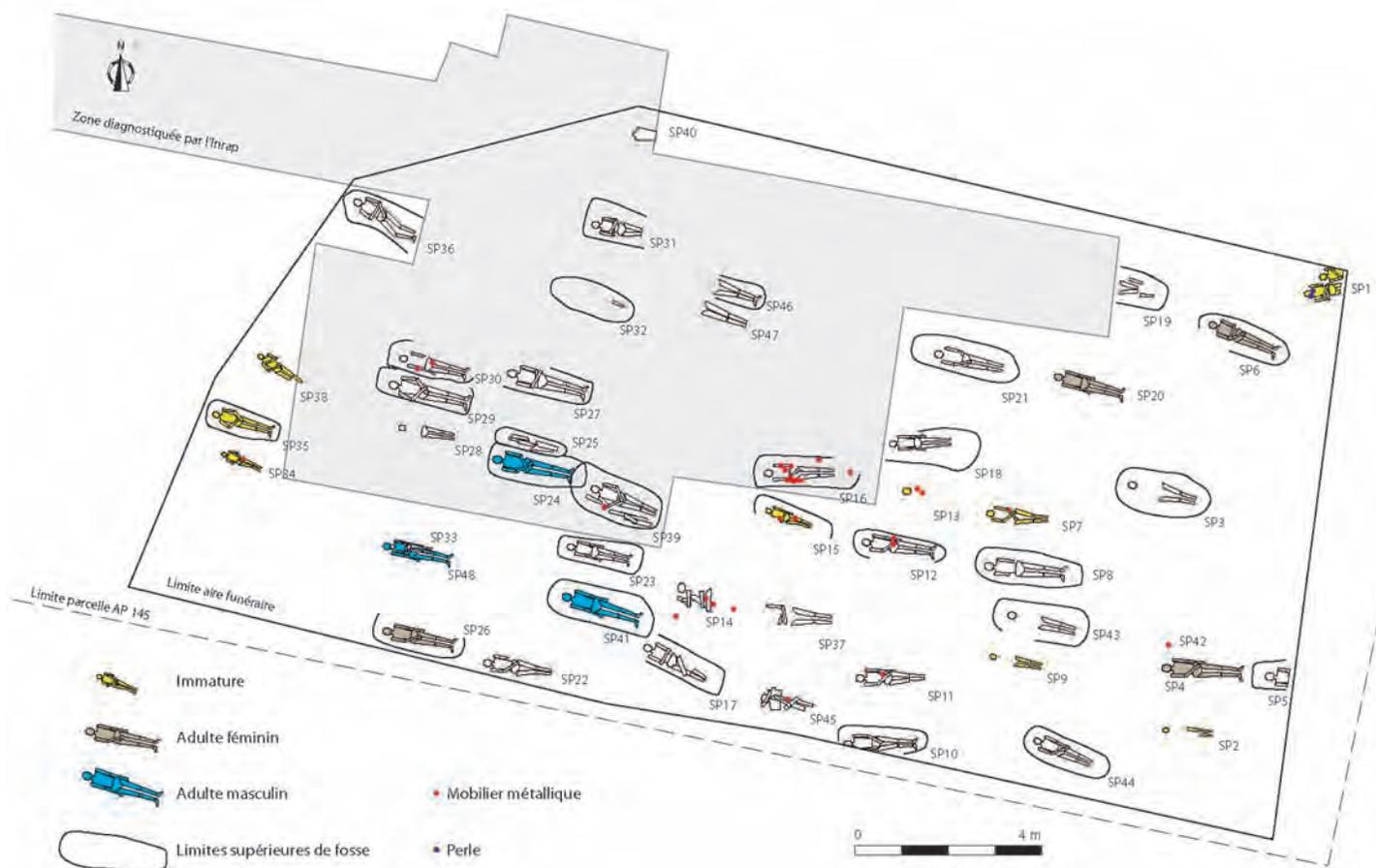


Figure 2 : Chef-Boutonne, avenue Kennedy, plan de la nécropole (DAO : C. Beauval, Archéosphère).

zone. La nécropole s'étend sur une surface de 275 m² dans le coin sud-est de l'emprise.

Quarante huit sépultures ont été identifiées (Fig. 2). Elles affleurent juste sous la terre végétale et sont conservées sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Les limites de fosses sont difficiles à observer et les sépultures ne se distinguent que lors de l'affleurement des restes osseux.

Comme observé au diagnostic, les tombes s'agencent en rangées. Les défunts sont inhumés sur le dos, jambes allongées, les bras en extension le long du corps ou légèrement fléchis, les mains sur le pubis. Seules deux réductions ont été observées, les os du premier inhumé étant repoussés sur les bords de la tombe dans les deux cas. Par ailleurs, deux amas osseux contenant les restes de plusieurs individus sans organisation particulière ont également été découverts. Parmi les défunts, des hommes, des femmes, et des immatures sont présents ; seuls manquent les très jeunes enfants. Les os sont ici très altérés (notamment par l'impact des racines) et les tombes sont peu profondes, l'absence de cette classe d'âge peut être donc liée à un problème de conservation différentielle.

Douze tombes ont livré du mobilier métallique. Il est constitué d'éléments de ceintures en bronze ou en fer, de plaques décoratives d'un étui à couteau ou d'une aumônière, ainsi que d'un couteau. Les ardillons et les rivets scutiformes semblent dater de la seconde moitié du VI^e s. Par ailleurs, plusieurs perles en verre ont été recueillies.

L'étude post-fouille sera conduite en 2014 et se focalisera sur la caractérisation biologique des défunts, ainsi que sur la chronologie de mise en place et d'évolution de cette partie de la nécropole.

Cédric BEAUVAL

Brunie, 2013

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Chef-Boutonne, Avenue Kennedy, future gendarmerie*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 43 p.

ÉCHIRÉ

Projet collectif de recherche Château du Coudray-Salbart

Parallèlement au suivi archéologique des travaux de restauration (Adrien Montigny/Inrap), le projet collectif de recherches permet de replacer les résultats des études ponctuelles dans une problématique scientifique plus large. Pour la seconde année consécutive, les travaux de l'équipe se sont concentrés sur l'analyse de l'évolution générale du site et de son environnement avec pour objectifs de :

- comprendre la façon dont le château s'est implanté dans la vallée de la Sèvre,
- étudier les principes et les techniques de construction, l'économie du chantier,
- restituer les différentes étapes de l'évolution du château.

Le château a déjà fait l'objet de différentes campagnes de relevés en plan et en élévation. Durant les années 1980 deux séries de relevés manuels ont été réalisées par Jean-Claude Colin et Pascal Langevin. Suite à l'achat du château, la communauté d'agglomération de Niort a fait dresser un relevé topographique du site en fonction des limites de sa propriété. Depuis 2009, ce plan est progressivement complété lors des fouilles préventives menées par l'Inrap. Cette abondante documentation se limitant au site castral en lui-même, il est

apparu nécessaire d'effectuer des relevés plus larges afin de replacer le château dans son environnement proche. L'une des fonctions du Coudray-Salbart étant vraisemblablement de surveiller la navigation sur la Sèvre, les berges de ce cours d'eau ont constitué l'un des secteurs privilégiés d'intervention. Ce travail, mené par Vincent Mialhe, pourra encore être complété en fonction des besoins spécifiques des différents membres du PCR (fig. 1).

Les premières observations menées par les plongeurs de l'équipe d'une part, et l'étude des cartes anciennes d'autre part, ont justifié une journée de prospection sur la Sèvre par des moyens techniques plus précis (sondage sonar et sondage bathymétrique). Les relevés ainsi collectés par Félix Gomez (entreprise Bathyscan) et Jean-François Mariotti (SRA Poitou-Charentes) sont en cours de traitement, mais confirment d'ores et déjà l'intérêt de poursuivre les observations subaquatiques sur quelques points clés afin d'analyser des traces d'aménagements visibles à proximité du château (franchissement, pêcheries ? quais ?).

En 2013, l'enquête historique, menée par Marie-Pierre Baudry, a privilégié les sources les plus anciennes (VI^e-XI^e s.), essentiellement les cartulaires des abbayes régionales. Alors qu'aucun indice tangible, sur le terrain, ne permet

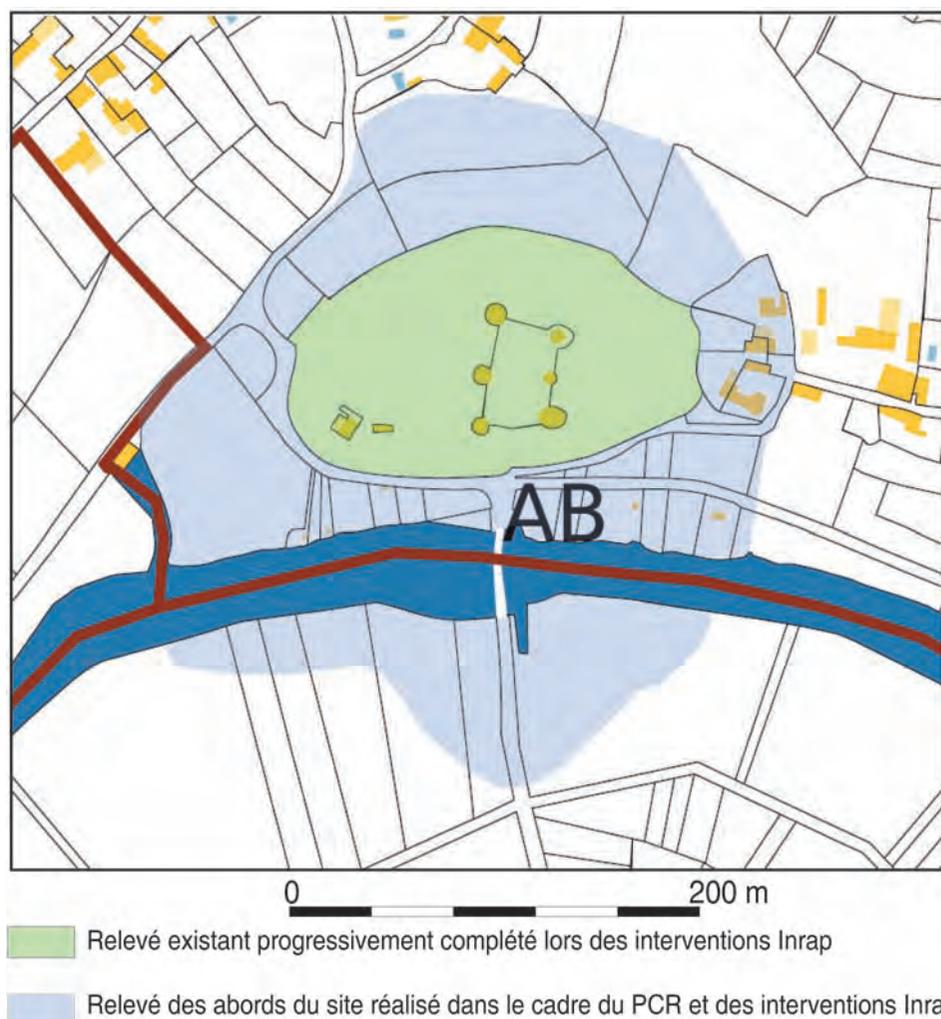


Figure 1 : Échiré, état d'avancement des relevés topographiques du Coudray-Salbart et de ses abords sur l'extrait du plan cadastral d'Echiré (DAO : V. Mialhe, Inrap).

d'attester l'existence du Coudray-Salbart, ni même de l'occupation du site avant les années 1220, il semblait important de revenir sur quelques postulats posés par les historiens du XIX^e s. : le château aurait été implanté sur le site d'une *villa* donnée par Clovis à l'abbaye de Saint-Maixent. Si cette « villa Milon » est bien mentionnée, rien ne permet, hors la toponymie, de la situer au lieu-dit Milan, occupé par une ferme devant le château du Coudray-Salbart. La situation de cette ferme retient cependant l'attention, dans une boucle de la Sèvre. En fait, les différents hameaux habités situés à proximité immédiate du château n'apparaissent pas dans les textes avant le XIII^e s. La question de l'origine du château n'est pas encore éclaircie, mais les sources textuelles soutiennent l'hypothèse de son installation dans un site isolé. Les lieux probables de franchissement du fleuve, associés à une occupation humaine dès le XI^e s., se situent à quelques kilomètres, en amont et en aval.

L'étude des voûtes du château a été engagée par Bénédicte Fillion-Braguet. Les salles qui occupent les six tours présentent toutes un voûtement de pierre. Ces couvertures ont la particularité de ne pas répondre à un seul modèle, mais de présenter une grande diversité. Deux points semblent particulièrement importants et caractéristiques du



Figure 2 a et b : Échiré, la voûte de la Grosse Tour
(Cliché : J.-L. Bernard).



chantier du Coudray-Salbart : le premier est l'importance des traces laissées par les échafaudages utilisés pour mettre en œuvre les voûtes. Si l'on peut y voir un signe de négligence, liée à l'inachèvement des travaux, on peut aussi y voir l'expression de la grande ingéniosité des hommes du chantier, car plusieurs méthodes cohabitent, certaines pour le moins expérimentales, d'autres plus classiques et que l'on retrouve sur d'autres chantiers. Le second point tient à la diversité même des voûtements. Berceau, coupole, voûte sur croisée d'ogives, voûte à nervures pénétrantes, voûtes à nervures non pénétrantes : tout ce qui se fait dans l'ouest de la France entre 1180 et 1230 trouve un écho ici. Pourtant, si l'on veut trouver des analogies entre les voûtes du Coudray-Salbart et celles de l'ouest Plantagenêt, no-



Figure 3 : Échiré, la voûte du premier niveau de la tour du Moulin
(Cliché : J.-L. Bernard).

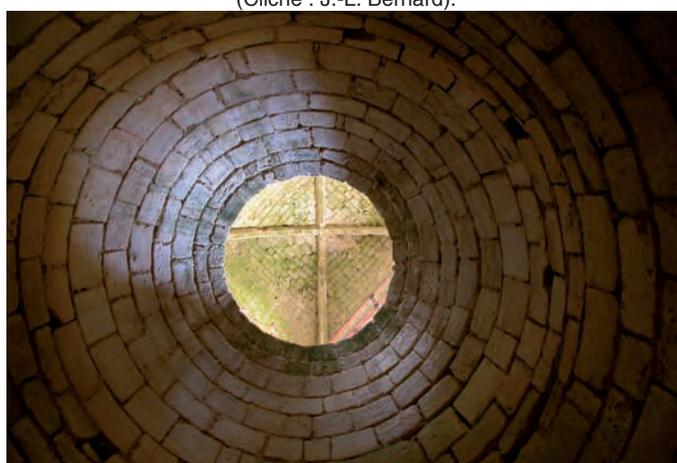


Figure 4 : Échiré, la voûte du premier niveau de la tour Saint-Michel
(Cliché : J.-L. Bernard).

tamment dans l'architecture religieuse on se heurte à plusieurs contresens : bombement inégal, tas de charge encore mal exploité, absence d'arcs formerets, voûtains montés de façon empirique, nervures pénétrantes dans certains cas, non pénétrantes dans d'autres. Le chantier ou plutôt devrait-on dire, les chantiers du Coudray-Salbart apparaissent comme des satellites expérimentaux qui sont parfois bien éloignés des modèles de l'architecte classique dite angevine (fig. 2 à 4).

Prolongeant l'analyse des couvertures, celle de la sculpture, menée par Bertrand Pilot, met en évidence le soin avec lequel les commanditaires ont tenu à orner le château, même si ces sculptures ne sont pas à classer parmi les chefs-d'œuvre gothiques qui leur sont contem-

porains, loin s'en faut. Les sculptures du Coudray-Salbart sont essentiellement réalisées sur des chapiteaux à feuillage recevant les nervures des voûtes, des têtes-culots ou des personnages en buste interrompant les colonnettes portant ces chapiteaux-là, ainsi que sur des clés de retombée de nervures des liernes, clés timbrées d'une tête humaine. Il faut y ajouter les chapiteaux feuillagés portant les linteaux des diverses cheminées. Ces sculptures ne se retrouvent que dans les salles des tours et deux d'entre elles, seulement, comportent des sujets figurés qui méritent une analyse thématique spécifique (la Grosse-tour et la Tour du Moulin). Elles peuvent être rapprochées de celles de plusieurs églises gothiques des environs, notamment Germond et Secondigny, qui ne sont pas datées, même si l'on s'ac-

corde à placer leur construction dans une fourchette large entre 1200 et 1240. Il s'agit dans tous ces cas de sculptures plutôt réalisées par des tailleurs de pierre qui se sont inspirés des réalisations des maîtres sculpteurs qui ont œuvré en Anjou et en Poitou entre 1150 et 1250, aux cathédrales d'Angers, de Poitiers, à Saint-Serge d'Angers, à Saint-Jean de Saumur, à Saint-Maixent, entre autres.

Marie-Pierre BAUDRY (Dir.), Jean-Marie BINEAU, Bénédicte FILLION-BRAGUET, Pascal LANGEUIN, Vincent MIALHE, Dominique MISBERT, Adrien MONTIGNY, Jean-Luc PIAT, Bertrand PILOT, Franck LASSISTE et Brigitte VÉQUAULT.

Âge du Fer

ÉCHIRÉ Rue de la Gare

La reconnaissance archéologique de la rue de la Gare à Échiré est liée à un projet de lotissement.

Le diagnostic a confirmé la présence d'un vaste enclos, déjà repéré en 2003 (Poissonnier, 2003), attribuable à la fin du second âge du Fer. La nature de cet enclos (habitat ?) et son organisation interne restent pour l'instant indéterminées faute d'éléments significatifs en nombre suffisant. L'enclos semble doté de partitions internes matérialisées par deux fossés transversaux. Quelques indices ont été identifiés dans l'emprise de l'enclos mais leur nature exacte n'est pas assurée (fosses ? poteaux ?) pas plus que leur contemporanéité avec l'enclos (absence totale de mobilier céramique).

Une petite concentration de mobilier céramique a également été découverte. Son étude permet de la situer à la fin du premier âge du Fer

La partie nord de l'intervention n'a révélé aucun indice (tombe, sarcophage...) qui puisse se rattacher à l'ensemble funéraire Bas-Empire/Moyen Âge fouillé dans la rue des Châtaigniers en 1994 (Gougnard, 1994). Les limites de cette nécropole se situent donc probablement légèrement vers l'est par rapport au diagnostic.

Laurent GRIMBERT

Antiquité

Moyen Âge

ÉPANNES Allée du Château, place de l'Église

Les sondages réalisés à Épannes, allée du Château et à proximité de l'église, ont permis de mettre en évidence, bien que de façon très sporadique, plusieurs occupations de natures et de datations diverses. Les périodes les plus anciennes étaient représentées, à des profondeurs comprises entre 0,40 et 1 m, par un petit dépôt votif de mobilier céramique, daté du I^{er} s. de notre ère (voir fig.), de même que par la présence de quelques sépultures, en pleine terre, dont une multiple et une en coffrage, qui peuvent se rattacher à une période indéterminée du Moyen Âge. Les indices d'occupations postérieures consistent en quelques fragments de mobilier céramique, datés entre le X^e et le XII^e s., retrouvés dans des niveaux de remblais. Durant les XIV^e-XV^e s. on assiste à la vidange du cimetière, qui est recentré ou déplacé, vers son emplacement actuel, et à des modifications du bâti comme l'atteste entre autre l'arasement d'un mur situé à proximité du chevet de l'église, lequel pourrait tout à fait se rattacher à un édifice antérieur, plus vaste.



Épannes, dépôt votif de mobilier céramique, I^{er} s. (Cliché : C. Pelletier).

Anne-Aimée LICHON



Antiquité

FAYE-L'ABBESSE

Les Crânières, chemin des Sauniers

Le projet de vente d'une parcelle, en vue de la construction d'une habitation individuelle, est à l'origine du diagnostic du chemin des Sauniers, au lieu-dit des Crânières, sur la commune de Faye-l'Abbesse.

Cette opération, d'une emprise de 1 702 m², a permis de mettre au jour les vestiges d'une occupation antique ponctuelle, illustrée par un chemin et un puits dont les ultimes comblements ont livré du mobilier céramique attribuable au I^{er} s. de notre ère.

Un fossé parcellaire, bordé par une haie, et trois fosses à

l'attribution chronologique incertaine, complètent le panel des structures dégagées lors de ce diagnostic.

Gaëlle LAVOIX

Lavoix, 2013

Lavoix G. : *Les Crânières, Chemin des Sauniers 2 (Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Faye-l'Abbesse)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap GSO, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 33 p.

Âge du Fer

Moyen Âge

FAYE-SUR-ARDIN

17, route de Niort

Temps modernes

Époque contemporaine

Suite au rachat récent par la commune de Faye-sur-Ardin de plusieurs parcelles de terrain couvrant une surface relativement importante (8 840 m²) au sein du bourg, un aménagement du lieu est désormais envisagé.

Or, ce secteur non bâti est situé aux abords d'une anomalie topographique (tracé ovalaire), possible héritage de l'enceinte qui aurait participé à la délimitation de la résidence du seigneur de Faye, mentionnée très tardivement. En effet, celle-ci apparaît en 1597 au cours d'un aveu rendu par le seigneur de Faye et d'Allonnes à Jacques du Fouilloux, sieur de la Motte de Saint-Denis du Mairé, pour raison d'un terroir assis près de l'église de Faye, dit des « quatre fiefs, tenant à la motte de Faye ». La « motte » fut démantelée à la fin du xviii^e s. et n'apparaît plus dans le paysage à l'exception du maillage parcellaire. Par ailleurs, le contexte chronologique lié à son développement demeure méconnu. Il semblerait toutefois que l'émergence de cette autorité ait motivé un déplacement du premier habitat (vi^e-xii^e s.) récemment reconnu aux abords de l'église paroissiale Saint-Vivien (Barbier, 2011 ; Barbier, 2013).

Dans ce cadre, la mairie de Faye-sur-Ardin a sollicité le service régional de l'Archéologie afin qu'un diagnostic anticipé soit réalisé dans l'emprise du futur projet.

Onze tranchées de diagnostic ont été réalisées. La plupart des sondages n'ont pas révélé de vestiges majeurs à l'exception de fosses d'extraction de matériaux et de fossés parcellaires.

Deux ensembles distincts ont toutefois été découverts. Le premier consiste dans la construction d'un vaste bâtiment qui se développe au-delà des parcelles prescrites (fig.1). Doté d'une partition interne, il se développe sur plus de 9 m pour une largeur qui atteint 5,20 m. Un foyer interne a pu être observé au contact du substrat préalablement débarrassé de sa couverture sédimentaire. La mise en œuvre des maçonneries montées à la terre est très soignée. Ce bâtiment était vraisemblablement couvert de tuiles étant donné la densité du dépôt qui précède l'abandon (courant xv^e s.) accompagné d'une récupération des matériaux

(moellons). La nature de cette construction relativement isolée et dépourvue *a priori* d'aménagement défensif (fossé) ne peut pas être précisée en l'état des connaissances. Son développement vers la parcelle, censée accueillir la motte castrale de Faye, implique toutefois une possible association avec la résidence seigneuriale.



Faye-sur-Ardin, vestiges du mur est du bâtiment partiellement dégagé (Cliché : Inrap).

Ce bâtiment est perturbé par le creusement d'un imposant fossé, dont le profil semble davantage relever d'un aménagement défensif. Ce dernier délimiterait un espace situé en dehors de l'emprise du diagnostic, localisé à l'emplacement supposé de la motte. Il pourrait être associé au fossé situé plus à l'ouest, qui lui est perpendiculaire, renforçant l'hypothèse de la délimitation d'un ensemble clos et fossoyé. Toutefois, la relation entre ces deux structures n'a pas pu être assurée (hors emprise).

Par ailleurs, un second fossé relativement large et profond a été dégagé dans deux tranchées sur la partie occidentale de l'emprise. Sa lecture très partielle et l'absence d'artefact limitent toute interprétation.



En dépit des limites dues au cadre même de l'exercice, ce diagnostic a révélé un ensemble de vestiges qui semblent confirmer le développement tardif du village sur cette partie du bourg. L'occupation qui fait suite à l'abandon du premier village n'a pas été observée. Seul un vaste bâtiment bien construit a été partiellement dégagé. Abandonné au cours du xv^e s., il semble relever d'un ensemble plus complexe qui se développerait au sud, c'est-à-dire à l'emplacement supposé de la motte de Faye.

Emmanuel BARBIER

Barbier, 2013

Barbier E., *Faye-sur-Ardin, 17 route de Niort*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Barbier, Villaverdé, 2013

Barbier E., Villaverdé L. : *Nouvelles perspectives sur la village du haut Moyen-Âge (vi^e-x^e siècle)*, rapport final d'opération, Poitiers, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2013, 2 vol.

Barbier, Sanglar, 2011

Barbier E., Sanglar V. : *Faye-sur-Ardin. Voie communale n°16. Emergence et déplacement d'un habitat rural (vi^e-xii^e siècle)*, rapport de fouille, Poitiers, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2011, 2 vol.

Bolle, 2000

Bolle A. et al. : *Villiers en Plaine, « la vallée de Faye », autoroute A 83*, document final de synthèse, Poitiers, Afan, SRA Poitou-Charentes, 2000.

Champagne, 2005

Champagne A. : « Maisons rurales, pouvoir seigneurial et reconstruction au xv^e siècle. L'exemple poitevin », in Antoine A. (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au xx^e siècle, Actes du colloque de Rennes, 29-30-31 mai 2002*, Rennes, Ed. Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 155-162.

Cornec et al., 2010

Cornec T., Barbier E, et Painsonneau s. : *Le Champs des Ronces, Saint-Projet-Saint-Constant, une exploitation rurale du x^e siècle*, rapport final d'opération, Poitiers, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2010.

Leroux, 2011

Leroux F. : *Saint-Hermine, Vendée, « Champ de Lise ».* *Une nécropole et un enclos seigneurial de l'époque médiévale en Bas Poitou*, rapport d'opération, Inrap, SRA Pays-de-La-Loire, 2011, 2 vol.

Antiquité

GOURGÉ Le bourg-est

L'opération 2012 (prospection thématique et étude documentaire) a permis de synthétiser l'ensemble des données disponibles concernant le site antique de Gourgé, mettant ainsi en lumière l'état actuel des connaissances de cette agglomération pictonne encore peu étudiée jusqu'ici. Cette synthèse a également permis la confrontation des sources, infirmant ou confirmant certains faits.

La comparaison de Gourgé avec le reste des agglomérations secondaires de la cité a permis de la resituer dans un corpus relativement bien étoffé. Ces confrontations ont également permis de déterminer la ville selon des critères morphologiques et organisationnels. Nous savons dorénavant que Gourgé, avec ses 60 hectares, se situe dans la moyenne des agglomérations secondaires pictonnes dépourvues de centre monumental. Cette étude nous a également aidé à mieux comprendre l'organisation des réseaux de communication de la cité. Au terme de ces recherches, l'hypothèse d'une agglomération secondaire essentiellement composée d'artisans et de commerçants organisés le long de la voie romaine *Lemonum – Ratiatum* a été avancée. Pour étayer ou infirmer cette hypothèse, une opération de sondages archéologiques couplée à de la prospection géophysique nous a été demandée.

Les sondages archéologiques

En ce qui concerne les sondages, quatre fenêtres ont été ouvertes à des endroits stratégiques de l'agglomération :

- un premier sondage a eu lieu au niveau de la réserve archéologique du Bourg-est. Il s'agissait de reprendre en partie une des tranchées du diagnostic de 2001 (SD n°1 sur la fig. 1). En effet, la puissance stratigraphique observée à cet endroit était de 1,80 m ; cependant aucun relevé n'avait pu être effectué à ce moment-là. L'objectif principal de la réouverture de cette tranchée était d'analyser finement les couches d'occupation et d'abandon afin de déterminer le nombre d'états successifs à cet endroit de l'agglomération. Deux à trois niveaux de sol ont été détectés, le plus ancien se rapportant à une occupation de La Tène Finale ou de la transition ;
- deux petites fenêtres ont été ouvertes sur la parcelle BM 254 (SD n°2 et n°3 sur la fig. 1). L'occupation de cet endroit à l'époque antique nous était inconnue. Cette zone est située en retrait de la voie romaine. Une première fenêtre a été ouverte au nord de la parcelle, une seconde de la même superficie a été ouverte au sud. Le premier sondage a révélé l'existence d'un bâtiment sur poteaux daté de la fin de La Tène ou de la transition ; le second sondage a mis en évidence une carrière d'extraction de granit vraisemblablement antique ;
- une dernière fenêtre a été ouverte sur la parcelle BM 98 (SD n°4 sur la fig. 1). Cet endroit était stratégique car considéré comme étant situé en dehors de l'agglomération

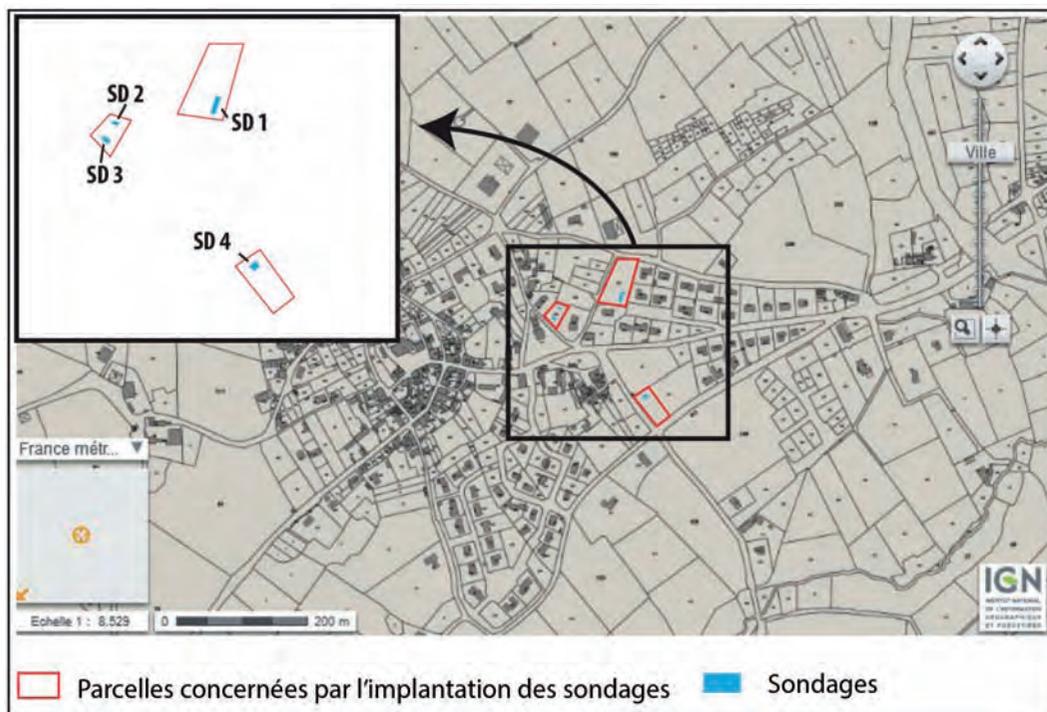


Figure 1 : Gourgé, localisation des sondages archéologiques (DAO : E. Briand, fond cartographique IGN).

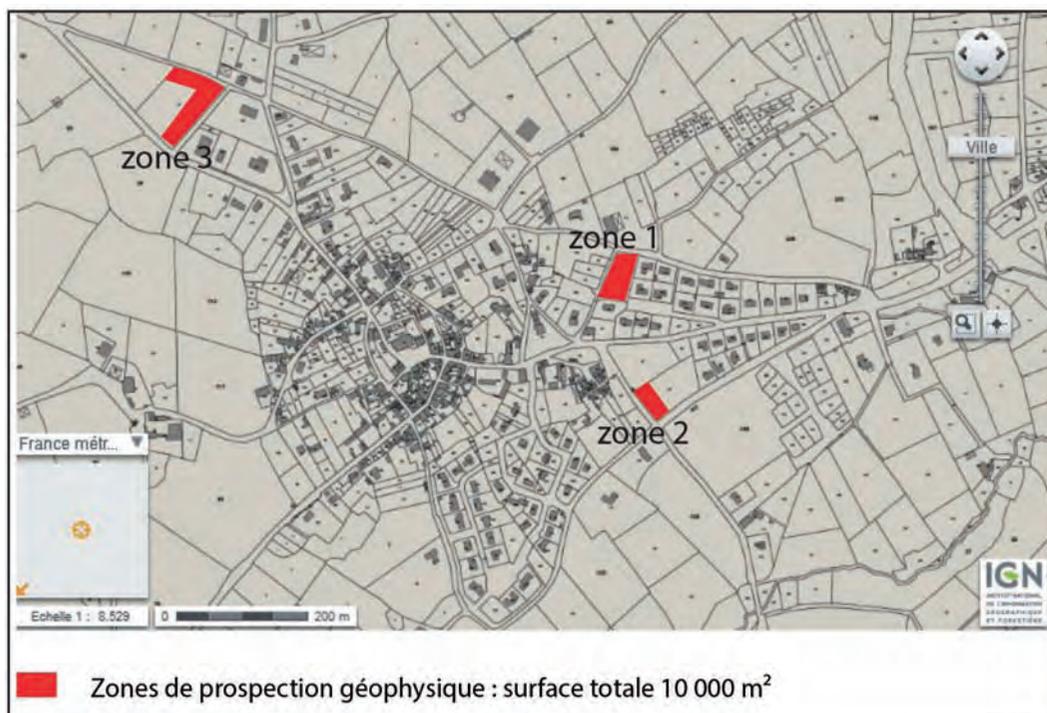


Figure 2 : Gourgé, localisation des zones de prospection géophysique (DAO : E. Briand, fond cartographique IGN)

(diagnostics négatifs sur les parcelles d'en face dans les années 2000). L'objectif principal de ce sondage était de vérifier si l'on se trouvait bien en dehors de l'agglomération ou non. Un bâtiment sur solins daté du XVI^e s. a été mis au jour, il venait s'installer sur une nécropole inédite *a priori* datée du XIV^e s. Aucun ossement ne subsistait au sein des fosses sépulcrales dont certaines présentaient des logettes céphaliques. Deux d'entre elles ont livré des dépôts constitués de vases à encens. Dans l'un de ces pots, scellé par un couvercle, des résidus brûlés étaient conservés. Ils ont été prélevés et conditionnés de manière à pouvoir être analysés par la suite. Aucun vestige antique n'a été mis au jour au sein de cette fenêtre.

La prospection géophysique

Une campagne de prospection géophysique a été menée

en parallèle des sondages archéologiques. Elle a été effectuée en partie sur les terrains qui seront sondés afin d'appréhender l'environnement archéologique des vestiges mis au jour au sein des fenêtres et de mieux les comprendre. Les deux parcelles (BM 303 et BM 98, respectivement zones n°1 et 2 sur la fig. 2) ont donc été entièrement scannées. Une troisième parcelle a également fait l'objet de prospections géophysiques (zone n°3 sur la fig. 2) : cette parcelle était considérée comme étant située hors agglomération. Une bande nord-ouest/sud-est située le long de la voie romaine ainsi qu'une autre (nord-est/sud-ouest) ont été scannées afin de vérifier cette hypothèse. Finalement, de nombreuses structures archéologiques ont été détectées à cet endroit.

Synthèse des différentes données de 2013

Les sondages couplés à la prospection géophysique nous ont permis d'avancer dans l'étude du territoire de l'agglomération secondaire de Gourgé. En effet, des occupations datées de La Tène finale/transition ont été repérées dans deux sondages, ce qui tendrait à prouver l'existence d'une occupation précoce de l'agglomération, jusqu'ici datée (au plus tôt) du milieu du I^{er} s. de notre ère. Les études menées dans le secteur sud-est de la commune nous ont permis de vérifier l'absence de vestiges antiques, tandis que la prospection géophysique menée dans la zone

nord-ouest tendrait à étayer l'hypothèse de la présence de vestiges dans une zone considérée jusque-là comme vierge de toute occupation car située en dehors de l'agglomération.

Emilie BRIAND

Aguggiaro, 1997

Aguggiaro F. : *Les agglomérations gallo-romaines dans le département des Deux-Sèvres, le long des axes Poitiers-Nantes*, Tome 1, mémoire de maîtrise d'histoire ancienne, université de Poitiers, faculté des Sciences Humaines et des Arts, 1997.

Boreau, 1864

Boreau O. : « Nouvelles découvertes à Gourgé », *Mémoire de la société de statistique des Deux-Sèvres*, 2^e série, t. 1 (1860-61), 1864, p 56.

Briand et al., 2012

Briand E. (dir), Boret B., Boutonnet E., Trin-Lacombe L. et Gratuze B. : *Gourgé (79), une agglomération secondaire antique en territoire picton : prospection thématique et étude documentaire*, rapport final d'opération, Poitiers, Archéo-Loire, SRA Poitou-Charentes, 2012.

Brunie, 2002

Brunie D. : *Gourgé (79), le Bourg-Est*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2002.

Brunie et al., 2008

Brunie D. (dir), Dieudonné-Glad N., Hiernard J., Lepetz S., Poirier P., Simon-Hiernard D. et Wittman A. : *Gourgé (79), le Bourg-Est : fouille d'une agglomération secondaire des Pictons*, rapport final d'opération, Poitiers, Inrap, SRA Poitou-Charentes, 2008.

Cassassoles et al., 2006

Cassassoles x., Favard A. et Conte L. : *Prospection géophysique 2006, site de Gourgé*, rapport de prospection géophysique, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2006.

Charron, Damemme, 1983

Charron M. et Damemme J. : *Gourgé, histoire et monuments (Deux-Sèvres)*, Gourgé, 1983.

Charron, 2012

Charron M., *2000 ans d'histoire de Gourgé*, Gourgé, 2012.

Debien, 1971

Debien B., *La Croix Poireau*, rapport de fouille, groupe archéologique de Niort, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1971.

Hiernard, Simon-Hiernard, 1997

Hiernard J. et Simon-Hiernard D., (Provost M. Dir), *Carte Archéologique de la Gaule, 79, département des Deux-Sèvres*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1997.

Ledain, 1864

Ledain B., « Notice sur une sépulture gallo-romaine découverte à Gourgé », *Mémoire de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 2^e série, t. 1 (1860-61), 1864, p. 23.

Petorin, 2001

Petorin N. : *La Pointe de Gourgé*, rapport de diagnostic archéologique, Afan, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2001.

Picard, 1982

Picard G.-C. : « La République des Pictons », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 126^e année, 3, 1982, p. 532-559.

Âge du fer

LA CRÈCHE

Les Groies Perron

Localisé au lieu-dit Groies Perron dans la commune de La Crèche, le diagnostic archéologique a été effectué dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une future zone d'activités couvrant une superficie de 54 260 hectares. Au total, 4 706 m² ont été explorés sur les 48 260 m² diagnostiqués, correspondant à 20 tranchées implantées, soit 9,75 % d'ouverture.

Les sondages réalisés dans le secteur nord de l'emprise, séparé par la voie de desserte, ont révélé un remaniement des séquences sédimentaires jusqu'au substrat, cette perturbation s'étendant sur toute l'emprise au nord. D'un point de vue archéologique, ce secteur ne présente ainsi plus de séquence sédimentaire en place et donc d'intérêt archéologique.

Dans le secteur sud, outre des traces d'occupation récente (fossés parcellaires, fosse d'extraction calcaire), la découverte la plus significative concerne un indice de site protohistorique localisé dans l'angle sud-est en limite d'emprise. Les traces d'occupation ont été identifiées principalement dans la tranchée 12, et dans les tranchées 11 et 20. Les vestiges découverts sont mal conservés : structure St. 8-9

arasée et mobilier céramique très érodé. La structure fossoyée St. 8-9, s'apparentant à un enclos en fer à cheval, apparaît comme un ensemble isolé, puisque aucune autre structure dans l'environnement proche n'a été détectée. Quelques éléments céramiques diagnostiqués permettent - avec les réserves d'usage - de proposer une attribution chronologique à la phase moyenne du premier âge du Fer, soit à une période comprise entre 650 et 550 av. J.-C. (détermination C. Maitay).

Bien que ténus, ces indices d'occupation protohistorique au lieu-dit des Groies Perron viennent compléter la carte archéologique dans un secteur où les données sur les occupations de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer restent encore peu documentées.

Mahaut DIGAN

Digan, 2013

Digan M. : *Groies Perron, La Crèche (Deux-Sèvres)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 50 p.

LA CRÈCHE

Sur le Pré

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit Sur le Pré à La Crèche est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Le projet est d'une superficie totale de 18 100 m².

Aucune trace d'occupation n'a été découverte, l'opération s'est avérée entièrement négative.

David BRUNIE

Moyen Âge

LA FERRIÈRE-EN-PARTHENAY

Les Grands Chênes

Une opération de fouille archéologique préventive a été menée au lieu-dit Les Grands Chênes sur une surface de 3 000 m² du lundi 20 mai au vendredi 7 juin 2013.

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de La Ferrière-en-Parthenay a été suivi d'un diagnostic archéologique en juillet 2012. La zone concernée est en effet située presque au centre de la commune, à proximité d'une parcelle reconnue comme une possible motte castrale. La commune recèle une dizaine de sites connus, dont plusieurs sont des zones de ferriers et de production métallurgique, attestées par la toponymie. Au sein de l'emprise du projet, le diagnostic avait révélé la présence d'une occupation médiévale matérialisée par des fosses et fossés et d'une zone marquée par la présence d'un ferrier.

La fouille de 2013 a été réalisée par la société Arkemine, opérateur en archéologie préventive agréé pour les vestiges liés à l'exploitation et la transformation des ressources minérales, et notamment la paléométagallurgie du fer. La responsabilité scientifique de la fouille a été confiée à Christophe Colliou, archéologue spécialiste de la paléométagallurgie du fer.

Phase de terrain

Le plan de l'ensemble des structures archéologiques a été réalisé au fur et à mesure de l'avancée du décapage et durant les opérations de fouille. Un topographe était présent sur le terrain pour assurer l'enregistrement. Le décapage a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique jusqu'à l'apparition des niveaux archéologiques. Les structures mises au jour, dont l'étude pouvait fournir des éléments de datation, ont été fouillées manuellement. Le fossé repéré lors du diagnostic a été fouillé par section. Les fosses et trous de poteaux découverts ont été fouillés par moitié. Les structures rencontrées ont fait l'objet de photographies, photo-relevés et de relevés graphiques à une échelle adaptée. Ces relevés ont été localisés sur un plan géo-référencé selon les normes en vigueur.

Méthode employée sur le ferrier

La surface a été intégralement décapée, pour faire apparaître les différentes structures archéologiques. Durant cette



La-Ferrière-en-Parthenay, coupe d'un fossé d'extraction
(Cliché : Arkemine).

opération, les limites du ferrier ont été circonscrites. Cette masse de déchets scoriacés a été découpée par passes fines successives de 5 à 15 cm. Cette méthode a permis d'évaluer les différents types de résidus présents dans le ferrier. Ces passes ont été réalisées sur des largeurs de 2 m, pour mesurer durant toute l'opération de décapage l'épaisseur de l'amas de scories.

Premiers résultats

Les découvertes faites durant la fouille sont multiples :

- plusieurs fossés ont été identifiés. D'après les observations faites durant la fouille, ils correspondraient vraisemblablement à l'extraction du minerai de fer utilisé pour des opérations de réductions directes ;
- trois structures de combustion ont été mises au jour ;
- 120 trous de poteaux et fosses diverses ont été retrouvés ;
- un volume correspondant à deux caisses de stockage de tessons de céramique a été prélevé et conditionné.

Perspectives

Une stratégie d'échantillonnage a été adaptée lors de la fouille sur les différents types de vestiges identifiés au moment du décapage pour alimenter l'étude analytique. De

plus, différents prélèvements de charbon de bois ont été effectués dans les comblements, afin de permettre un large choix pour les datations radiocarbone. À partir des informations collectées sur le terrain, le responsable de l'opération cherchera à :

- identifier les différents maillons de la chaîne opératoire du fer présents sur le site grâce à une étude des vestiges échantillonnés ;
- comprendre le site et son articulation ;

- vérifier si une éventuelle organisation de l'activité se dessine en relation avec la motte ;
- caractériser les différentes phases d'occupation ;
- préciser la chronologie générale du site ;
- mettre en perspective le site aux niveaux local et interrégional.

Christophe COLLIOU

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Les Champs du Parc

Deux carrières domestiques d'extraction de blocs calcaires en plaquettes et un parcellaire ont été mis au jour au cours de cette opération. L'absence de mobilier datant ne permet pas de proposer une attribution chronologique. Un ensemble de tessons du néolithique, au sein d'un niveau de colluvions, correspond aux éléments mis en évidence par une pros-

pection antérieure. Toutefois le gisement semble se situer sur le plateau au nord de cette emprise. La pauvreté des résultats peut s'expliquer par la morphologie de la parcelle traversée par un fort talweg d'orientation est/ouest.

Jérôme DEFAIX

Époque indéterminée

LIMALONGES

Rues de la Caillaude et du Stade

La mise en place d'un réseau d'assainissement entre la rue de la Caillaude et la rue du Stade à Limalonges a incité le SRA à prescrire un diagnostic archéologique. L'emprise, d'une superficie totale de 600 m², est située à quelques mètres à l'est d'une église romane et passe devant une maison médiévale du XIII^e s. En outre, un diagnostic réalisé en avril 2012 sur la place de l'Église avait permis d'exhumer douze sépultures et des maçonneries.

Au terme de cette opération, deux structures furent dégagées, mais aucune datation n'a pu être proposée. La première est un réseau viaire suivi dans toutes les tranchées. Son ancienneté n'a pu être établie faute de matériels. La seconde structure est probablement une fosse d'extraction de matériaux calcaires, repérée dans la rue du Stade. Sa datation est inconnue.

Cette campagne de sondages, malgré des résultats qui peuvent s'avérer décevants, a permis de démontrer que l'aire funéraire repérée pendant le diagnostic de 2012 ne se développait pas au-delà des sondages effectués en 2013. En effet, il a été constaté que le réseau de voirie le plus ancien reposait directement sur le substrat et qu'il ne recouvrait aucune structure ou inhumation.

David MARTINS



Limalonges, vue vers le nord de la voirie F8.1 (Cliché : Inrap).



Limalonges, plan général de l'emprise et implantation des tranchées de diagnostic (DAO : Inrap).

MELLE

Inventaire des caves

Cette année 2013, l'inventaire des caves de Melle a permis de documenter la réflexion sur la question de l'activité économique de la ville au Moyen Âge. Une opération de lotissement, datée du xv^e s. et marquée par la construction de logis nobles avec tour d'escalier, a été par ailleurs mise en évidence.

Dans la Grand Rue, l'exploration d'une cave et de son environnement, a permis de dater la période d'abandon de la motte castrale, bâtie dans le vieux *castrum*. L'inventaire s'est souvent heurté à des problèmes de datation. Peu d'ensembles homogènes maison-cave, telle l'auberge de l'Écu ont en effet été conservés. Pour ce dernier édifice, les cheminées dans les étages et l'homogénéité de la construction, équipées d'arcs doubleau sous voûte en plein cintre, ont permis de dater le bâtiment du xv^e s. L'exploration d'un logis avec tour d'escalier du xv^e s., a permis d'identifier des colonnes à pilastres.

Les indices d'une économie dynamique

Généralement, les caves de Melle disposent de petits espaces de rangement (placards - souvent voûtés - situés à hauteur d'homme) destinés à la conservation des denrées ou ustensiles de cuisine et clos par des portes en bois. C'est le cas d'une cave de la Grand Rue nouvellement repérée.

Ce type de rangement « monumental » et construit au sol, est cité dans les archives des xvii^e et xviii^e s. Il est pourvu d'une feuillure pour les vantaux des fermetures et de rainures horizontales pour accueillir les rayons d'étagères en bois.

La configuration « porte d'escalier attenante à un grand placard » se retrouve à Airvault, rue du Dépôt à sel. Cette cave servait à la production du vin, puisqu'elle était équipée d'un soupirail pour déverser le raisin, d'un pressoir maçonné construit contre le mur de la rue et de pierres de taille calées pour recevoir les barriques.

On peut aussi se demander si certaines caves n'étaient pas louées à des artisans, pour qu'ils exposent leurs produits, faute de place en surface où ils tenaient leur atelier.

Les caves des n°6 et 8 de la Grand Rue sont situées à plus de 3 m en retrait de la rue. Au n°6, une porte obturée et des restes de marches, permettent de situer l'entrée de la cave au niveau du mur de façade, qui donnait sur un espace non loti bordant la rue, cas également observée au n°20 de la Grand Rue. On sait que dès le xii^e s., la saturation foncière provoquée par la construction de remparts, ainsi que la pression démographique, avait raréfié l'espace disponible, d'autant plus le terrain était très recherché le long des rues commerçantes. Pourquoi ces maisons n'étaient-elles pas liées directement à la rue ? Cet espace était-il réservé à des activités artisanales ? À Limoges, les bouchers disposaient d'un bout de terrain pour abattre les animaux, mais derrière leurs maisons, pour des raisons d'hygiène. L'implantation quasi rurale de ces maisons à Melle devaient donc obéir à des règles économiques, voir culturels. Cet isolement par rapport à la rue est observé, par exemple à

Rouen et dans certains quartiers de Fréjus jusqu'aux xii^e et xiii^e s.

Le Bourgneuf : une réappropriation de l'espace au xv^e s. ?

Au n°2 rue du Bourgneuf, a été visité un bâtiment de plan en « L », bâti entre cours et jardin : une tour d'escalier hors œuvre s'élève dans l'angle formé par les deux ailes. Un escalier en vis, en pierre, est logé dans la tour hexagonale. De noyau à base prismatique, il distribue les deux ailes du bâtiment par l'intermédiaire de portes à encadrement chanfreiné et à griffes. L'accès à la cour se fait par une porte piétonne et un portail. Sous l'aile sud, on découvre une cave voûtée en berceau plein cintre séparée en travées égales par un doubleau à section carrée. On y accède par un escalier droit en pierre, de quinze marches. L'arc repose sur des piliers à pilastre. Ces piliers ont déjà été repérés dans la cave au n°8 place du marché. Cette cave est contemporaine du logis du xv^e s.

La base d'une tour de même facture a été repérée au 13 Grand Rue, rue parallèle à la rue du Bourgneuf. La tour du Collège, tout comme les tours de l'hôtel du Menoc, appartient à cette même famille. Ces constructions de logis « nobles » témoignent d'une vitalité architecturale et donc économique à Melle, à la fin du Moyen Âge.



Melle, inventaire des caves, 6 Grand Rue, grand placard de plain-pied (Cliché : E. Lacroze).

Une possible datation de la période d'abandon de l'ancien castrum

La ville primitive de Melle est mentionnée aux x^e et xi^e s., sous l'appellation de *castrum* ou *castellum*. Elle occupait un promontoire au sud de la ville actuelle et regroupait une motte castrale et l'église Saint-Savinien.

Ce pôle castral correspondait au fief de la Motte de Melle, dont René de la Coste-Messelière avait pu identifier les limites en étudiant les aveux et dénombremens datant du xvi^e au xviii^e s.

À l'est du complexe castral, existait un rempart à l'emplacement de la rue du Bourgneuf. Luc Bourgeois (Bourgeois, 2000) émet l'hypothèse que ce rempart est dissimulé par

les maisons : « À l'Est, les escaliers adossés à un puissant mur de terrasse dessinant l'arrière des maisons bordant la rue du Bourgneuf laissent à penser que ces bâtisses ont été appuyées à une courtine et peut-être installées sur un fossé, la rue elle-même en matérialisant la contrescarpe ». La visite d'une cave à cet emplacement avait pour but de vérifier cette hypothèse. On entre dans la maison, située au 9 rue du Bourgneuf par un large escalier qui s'appuie sur une structure massive servant de mur sud à la cave. À plus de 4 m du sol de la cave, on constate une ouverture dans ce mur : possible archère ? La cave est voûtée en plein cintre, un doubleau créant deux travées, ce qui la daterait de la fin du Moyen Âge, comme le bâtiment d'origine, donnant sur la rue, et construit donc sur le rempart. Aux ^{xvii} et ^{xviii} s., la maison s'agrandit à l'est (cheminée et potager) puis au sud-ouest en s'appuyant contre ce mur primitif. Cette cave date du ^{xv} s. et était contemporaine d'une maison construite dans le fossé, contre le rempart. Le jardin, derrière la maison, situé à 5m du niveau de la rue du Bourgneuf, correspondrait au sommet du rempart.

Ceci pourrait situer l'abandon de la motte féodale ou de la résidence seigneuriale au ^{xv} s. Au ^{xvi} s., un texte évoque « un lieu qui fut autres foy forteresse ».

Jusqu'à présent, on a cru que le château comtal construit sur la plateau avait succédé à la motte féodale à la fin du ^x s. Luc Bourgeois pense que « la chronologie relative et absolue des deux châteaux reste à établir ».

Un bâtiment religieux devant la porte St Hilaire ?

Il s'agit de la cave située au 2 rue Croix Pallière. D'après la propriétaire, cette zone, comprise entre la rue Croix Pallière et le début de la rue de la Gour, était occupée par de nombreuses auberges. On se trouve effectivement à l'extrémité de la Grand Rue au niveau de la porte de ville, appelée porte Saint-Hilaire ou porte Saint-Jacques. Au Moyen Âge, existait un espace devant cette porte de ville, sorte de place qui pouvait avoir un rôle stratégique et économique. On aperçoit ce qui restait de cet espace sur la carte de Trudaine. Rappelons que la Grand Rue est le reste du chemin ancien reliant Nantes à Limoges. M. Bouniot (Association archéologique du Mellois) rappelait justement que la rue de la Croix Pallière était une rue bordée de toutes les nécessités à l'attention des pèlerins et voyageurs venant de Niort et de la côte atlantique et qui, trouvant close la porte de la ville, cherchaient refuge dans les tavernes et autres établissements d'accueil. Cette maison date du ^{xix} s. La maison en question est une construction en « U », face

à la rue, donnant sur une courette. Cette disposition des bâtiments est rare à Melle ou du moins n'est plus visible. On la retrouve néanmoins sur le cadastre napoléonien en deux endroits, place Robert (emplacement de l'ancienne Cohue) et en haut de la rue du Collège. Il pourrait s'agir d'anciennes auberges, avec logis, écuries et granges. Cette maison a été construite, face aux remparts et à la porte de ville, entre la contre escarpe où court la rue Croix Pallière, et une forte rupture de pente.

La cave se trouve sous la partie sud ouest de la maison, 5 m plus bas que le niveau de la rue. Elle est construite à flanc d'une grande dénivellation naturelle.

La porte de cette cave est haute de plus de 3 m, ouverte dans un mur épais de 0,75 m.

La partie du mur occupée par la porte est antérieure au reste du mur. La porte est constituée de deux colonnes à chanfreins, chacune terminée par un chapiteau nu saillant, supportant un arc en plein cintre fait de petits claveaux.

Au sud-est de la cave, se trouve un renforcement, sorte de niche de 1,50 m de profondeur et de 2 m de hauteur. Il s'agirait plutôt d'une absidiole, voûtée en plein cintre et non en cul de four. Chaque côté est parcouru d'un tailloir. La cave est voûtée en plein cintre et composée de trois travées scandées par deux arcs doubleaux. Les arcs retombent sur des piliers engagés courts et larges, à tailloir nu. Au fond de la cave, un placard à feuillure a été aménagé. Une trémie avait été ouverte dans la voûte de la cave et pouvait servir de passage à une échelle. Une trappe au sol communiquerait, selon le propriétaire, à une grande salle creusée dans le rocher. Le mur où la porte a été ouverte pose problème. Il semble bien contemporain de la porte et pourrait donc faire partie d'un édifice disparu. Les chanfreins des colonnes font avancer une datation probable du ^{xiii} s. Les petits claveaux de l'arc la dateraient des ^x^e-^{xii}^e s. Quant à l'« absidiole » à l'entrée de la cave, sa voûte posée sur des tailloirs rappelle un programme religieux roman. La fonction de cette cave reste encore anecdotique : était-ce une salle d'auberge ou un lieu de culte réaménagé ?

Emmanuel LACROZE

Bourgeois, 2000

Bourgeois L. (dir.) : *Les petites villes du Haut Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, (Mémoire ^{xvii}), 2000, 144 p.

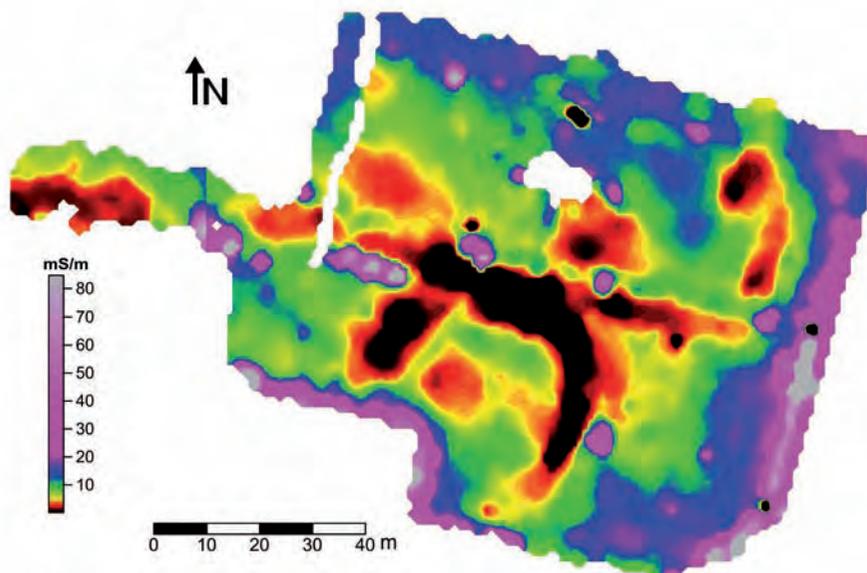
Moyen Âge

Temps modernes

MELLE Place Bujault

Les prospections électromagnétiques réalisées sur la place Bujault de Melle (Camus, Mathé 2013) ont permis de révéler un ensemble de structures en relation avec le tronçon de mur découvert lors de travaux de réaménagement de cette place réalisés fin 2012. En effet, plusieurs anomalies fortement résistantes, traduisant des empièvements plus ou moins massifs ancrés en profondeur, semblent attester de la présence de structures archéologiques dans le proche

sous-sol de la zone prospectée. Le caractère remarquable des anomalies identifiées, tant du point de vue de la forme, dessinant un « U » très net d'une cinquantaine de mètres de large s'ouvrant vers le sud, que de leur largeur, avec des empièvements dépassant par endroits une quinzaine de mètres de large, permettent raisonnablement de penser que nous sommes ici en présence de structures en lien avec l'ancien château de Melle.



Melle, place Bujault, carte de conductivité électrique apparente
(Relevé et DAO : UMR 7266 LIENSs, université de La Rochelle, ville de Melle).

Toutefois, plusieurs éléments restent encore en suspens. Tout d'abord, quelle est l'origine exacte des anomalies identifiées ? La prospection géophysique seule ne peut permettre de savoir si nous sommes ici en présence plutôt d'aménagements de type défensif (barbacane, portion de rempart) ou de bâtiments proprement dits (le château lui-même). En effet, la forme en « U » s'ouvrant vers la ville paraît étrange du point de vue d'une logique défensive. Autre point qu'il est important de noter : si la forme de la structure identifiée au moyen de la géophysique semble identique à celle figurée sur certaines cartes anciennes et positionnée au même endroit, l'orientation de cette structure est différente : elle s'ouvre plutôt vers le sud-ouest tandis que les documents anciens semblent faire état d'une structure s'ouvrant vers

le sud-est. Si le plan est exact, les structures repérées ne correspondent pas à ce qui est représenté. Une étape de recherche documentaire est donc nécessaire. Cette opération est déjà en cours, par l'intermédiaire de la société Archéologique et Spéléologique du Mellois. Ainsi, plusieurs éléments textuels et cartographiques mis à notre connaissance confirment notamment que les aménagements réalisés au cours du XVIII^e s. font état de la présence de nombreux vestiges correspondants à l'ancienne place-forte située sur la place du champ de foire.

Dans un tel contexte urbain, la prospection électromagnétique a donc clairement répondu à la problématique initiale, en dépit des nombreuses sources de perturbations externes. Si au niveau de la place Bujault, il semble impossible de procéder à une opération de fouilles archéologiques visant à confirmer la nature des anomalies identifiées, il est tout à fait envisageable de poursuivre un inventaire des zones pouvant potentiellement abriter des structures associées au château de Melle dans les différentes parcelles accessibles au nord de cette place.

Adrien CAMUS et Vivien MATHÉ

Camus, Mathé, 2013

Camus A. et Mathé V. : *Prospections électromagnétiques place Bujault (Melle, Deux-Sèvres)*, La Rochelle, ULR Valor, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 30 p.

Moyen Âge

MELLE Projet collectif de recherche Enrichissement des minerais, production et circulation des métaux

Dans le cadre de ce PCR, intitulé « Enrichissement des minerais, production et circulation des métaux : Expérimentations paléométallurgiques transpériodes », la partie expérimentation a été réalisée sur la plate-forme expérimentale de La Noblette.

La préparation des minerais d'argent au moulin (F. Téreygeol, N. Minvielle, J. Heckes)

L'objectif est de mieux comprendre la nature et la qualité des produits issus de la chaîne de production au moulin hydraulique. La première étape concernant cette expérimentation a été menée à bien. Il s'agissait de réaliser deux meules à minerai, pris dans des boulders sur les pentes du site de Castel-Minier, puis de les amener sur la plate-forme expérimentale de Melle. L'année prochaine, nous édifierons le moulin et réaliserons les premiers tests.

La production de l'argent : entre affinage et raffinage (F. Téreygeol, J. Gauthier, G. Sarah)

Durant 3 ans, nous avons développé une étude sur la coupellation à grande échelle, telle qu'on peut la percevoir dans

les traités techniques du XVI^e s. Le développement des fouilles, notamment à Castel-Minier, apporte un nouveau matériel lié à la coupellation qui n'est ni de l'essai, ni de la production à grande échelle. Les études qui se sont engagées montrent des casses de coupellation qu'il faut bien rattacher à la phase de raffinage. Si la coupellation est maîtrisée, les premiers essais montrent des limites pour ce qui touche à la préparation des cendres nécessaires à l'élaboration des coupelles.

Produire le plomb d'œuvre à l'époque carolingienne : de l'enrichissement à la fonte

(F. Téreygeol, G. Sarah, A. Arles, F. Mercier)

La question de la transformation de la galène en plomb d'œuvre reste ouverte. Notre maîtrise des procédés d'enrichissement s'améliore et nous avons fait sauter plusieurs verrous concernant la réduction du plomb argentifère. Les expérimentations selon les questions qui se posent sont conduites avec une galène du commerce ou avec celle extraite par nos soins (voir fig.).



Melle, PCR, réduction de la galène au bas-fourneau (d'après l'exemple archéologique Melle-ix^e s.)
(Cliché : J. Heckes).

L'enrichissement des minerais au *quimbolete* (F. Téreygeol, N. Florsch, P. Cruz)

Les missions réalisées en Amérique du Sud ont conduit à la mise en évidence de systèmes de production propres à ce continent. Nous avons envisagé ici une approche théorique que seul un retour sur le terrain permettra de vérifier. Cette théorisation sera également développée pour les autres systèmes de broyage et concassage.

Les fours à réverbère pour la réduction des minerais de plomb (F. Téreygeol, P. Cruz)

Les prospections menées dans le sud de la Bolivie ont abouti à la découverte de fours à réverbère. Les dernières expériences montrent une bonne maîtrise du procédé et les écueils qu'il faut éviter. Une dernière série d'expériences est nécessaire pour valider le fonctionnement de ce four en coulée continue.

L'affinage de l'or, suivi des éléments traces (M. Blet-Lemarquand, S. Nieto, F. Téreygeol)

La refonte d'ors ouvragés ou non a toujours été une façon commune de se procurer du métal. Une purification de cet

or semble nécessaire à la fois pour des questions esthétiques et mécaniques. Cet affinage passe par une cémentation et une coupellation.

L'expérience a porté sur un alliage Au-Ag-Cu pour suivre le comportement des platinoïdes. Il s'agit de former un référentiel pour tester les hypothèses de refonte à partir des compositions en éléments traces.

Florian TÉREYGEOL

Téreygeol, Arles, 2013

Téreygeol F., Arles A. : « Mise en forme et provenance des plombs halieutiques », in Dumont A., Mariotti J.-F., (dir.), *Archéologie et Histoire du fleuve Charente, Taillebourg-Port d'Envaux : une zone portuaire*

du haut Moyen Âge sur le fleuve Charente, Dijon, Ed. Universitaires de Dijon, (coll. Art Archéologie & Patrimoine), 2013, p. 194-223.

Gauthier, Téreygeol, 2013

Gauthier J., Téreygeol F. : « Small scale reduction of argenterous galena : first experimental approach to ores assaying techniques », in Dungworth D., Doonan R., *Accidental and experimental archaeometallurgy*, London, Historical Metallurgical Society, (Occasional Publication, 7), 2013, p. 143-148.

Téreygeol, 2012

Téreygeol F. (dir) : *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux*, Arles, Ed. Errance, 2012, 246 p.

Florsch *et al.* à paraître

Florsch N., Téreygeol F., Cruz P. : « A question of ore dressing: physics of the quimbolete », *Journal of Archaeological Science*, à paraître.

Antiquité

MONCOUTANT Les Grands Champs

Réalisé dans les Deux-Sèvres sur la commune de Moncoutant, le diagnostic archéologique des Grands Champs, concernait une emprise de 30 144 m² destinée à la réalisation d'une zone médico-sociale. La partie nord de la parcelle, une zone humide, protégée au titre de la loi sur l'eau n'était pas concernée.

L'emprise présente un pendage vers le nord et un fossé

humide traverse une partie du terrain. La méthode a consisté à réaliser huit tranchées continues avec une pelle hydraulique munie d'un godet à lame lisse sur une surface cumulée de 2 372 m² soit 7,87 % de la totalité. Dans la partie sud de la surface sondée le substrat granitique situé immédiatement sous la terre végétale a été atteint et plus au nord les argiles.

Outre un fossé parcellaire, dont le tracé se prolonge, et des drains de terre-cuite, les indices anthropiques sont constitués par une partie d'enclos pré-augustéen, sous la route, et un fossé orienté est-ouest, sans que l'on puisse savoir si ces structures ont fonctionné en même temps. L'ensemble pourrait renvoyer à une ferme indigène très largement arasée par l'érosion.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

Bakkal-Lagarde, 2013

Bakkal-Lagarde M.-C. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Moncoutant, Les Grands Champs*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap GSO, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 66 p.

Moyen Âge

Temps modernes

OIRON Place des Gouffiers

Le réaménagement de la voirie et de la place des Gouffiers est à l'origine de ce diagnostic archéologique limité aux abords de la collégiale, soit une superficie d'environ 900 m². La collégiale Saint-Martin est construite au début du xvi^e s., à l'emplacement d'une église du x^e s., dans un secteur où une occupation antique est connue (Base Patriarche, sites n° 79 196 001 et 79 196 026), mais n'a pu être confirmée par le diagnostic.

La collégiale Saint-Martin est fondée en 1519 par Artus Gouffier, seigneur de Oiron. Desservie par un collège de chanoines, elle a une fonction seigneuriale et paroissiale. Le chœur et le transept, réservés à l'usage des seigneur et des chanoines, abrite les tombeaux des Gouffiers. La nef était accessible aux paroissiens qui entraient par la façade principale, à l'ouest (du côté de la place), tandis que « la porte du seigneur » ouvrant sur le transept nord, permettait un accès depuis le château.

Sur la place, les deux tranchées de diagnostic ont révélé la présence d'un cimetière moderne. Une cinquantaine de sépultures ont été observées, démontrant une densité d'occupation différenciée qui semble refléter les limites du cimetière.

La présence de clous, plus rarement l'empreinte du bois, et la taphonomie des corps suggèrent que les individus ont été inhumés dans des cercueils de bois. La présence de lincoils est attestée par les épinglees observées sur six sépultures. Les quelques tessons de céramique confirment une datation moderne.

Nous n'avons recueilli aucun indice d'un cimetière qui pourrait être associé à l'église primitive. La plus ancienne sépulture observée dans la tranchée 2 correspond à une inhumation en cercueil et ne peut être antérieure au xv^e s. La chronologie d'occupation s'étend entre le xv^e s. et le xviii^e s. Le cimetière, associé à la collégiale, est fermé par le mur d'enceinte du château.

Le cadastre de 1825 ne mentionne aucun cimetière sur la place des Gouffiers, il est indiqué au sud de la collégiale, ce que confirment les pierres tombales de ce cimetière fréquenté durant le xix^e s.

Annie BOLLE



Oiron, la tranchée 1 vue de l'ouest (Cliché : A. Bolle).

Bolle et al., 2013

Bolle A., avec la coll. de Gougnard S., Farago B., Mialhe V., Vequaud B. : *Oiron, Deux-Sèvres, place des Gouffiers*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 38 p.

ROM Le Parc

Antiquité

La campagne 2013 sur le site du Parc s'est déroulée en deux phases distinctes. La première a vu la réalisation de sondages sur des zones ciblées, de manière à compléter les éléments acquis en 2012 et ainsi obtenir une vue d'ensemble sur les niveaux chronologiques et stratigraphiques de l'ensemble du secteur.

La seconde phase concernait l'intervention de l'université de La Rochelle – ULR Valor sur le reste de la parcelle dite du Parc, à travers une opération de prospection géophysique dont le but était de prendre connaissance des vestiges potentiellement enfouis à l'arrière du bâtiment déjà mis au jour et de faire une jonction avec l'ensemble thermal déjà fouillé au XIX^e s.

Les sondages

Plusieurs sondages ont donc été menés dans divers endroits stratégiques du secteur 2 (pièces A, F, G, J et cour intérieure – fig. 1) du bâtiment déjà mis au jour lors des années précédentes. Ces sondages avaient pour but au mieux d'atteindre le sol géologique, afin de confirmer ou infirmer certaines données déjà acquises lors des travaux de 2010 à 2012, à savoir une occupation des lieux *a priori* précoce, mais dont les traces lacunaires sont difficilement perceptibles. En effet, nous avons déjà perçu que le bâtiment, qui

a probablement connu des transformations importantes après la fin du III^e s., avait été largement nettoyé à cette période ; ce qui se caractérise notamment par un ensemble de couches présentant des remblais denses de tessons de céramique. Cette lecture chronologique de l'organisation du bâtiment répond aux observations faites sur l'ensemble des sites fouillés jusqu'à ce jour dans la partie nord de *Rauranum* : la ville semble connaître une « vague » de transformations et de réorganisations à la fin du III^e s. de notre ère (des observations de même type ont été formulées sur les sites de la Petite Ouche 1 et 2).

Cet ensemble de sondages a également permis de confirmer l'existence d'un fort pendage naturel des niveaux géologiques, que ce soit vers la partie avant du bâtiment (à l'est) ou vers la voie secondaire, dont les niveaux les plus précoces sont situés bien plus bas. Ce fait a probablement obligé les constructeurs de l'époque à nettoyer entièrement l'espace avant de construire le sol de ce qui sera la pièce E, de manière à garder un niveau de circulation raisonnable et de même niveau sur l'ensemble des lieux. Ce parti-pris interdit donc toute lecture de niveaux précoces.

Le sol géologique est également observable dans le puits PT01, légèrement plus bas, mais confirmant cette idée de fort pendage.



Figure 1 : Rom, le Parc, restitution de l'ensemble des vestiges découverts sur la parcelle 214 à l'issue de la campagne 2013 (DAO : L. Malécot, N. Dieudonné-Glad).

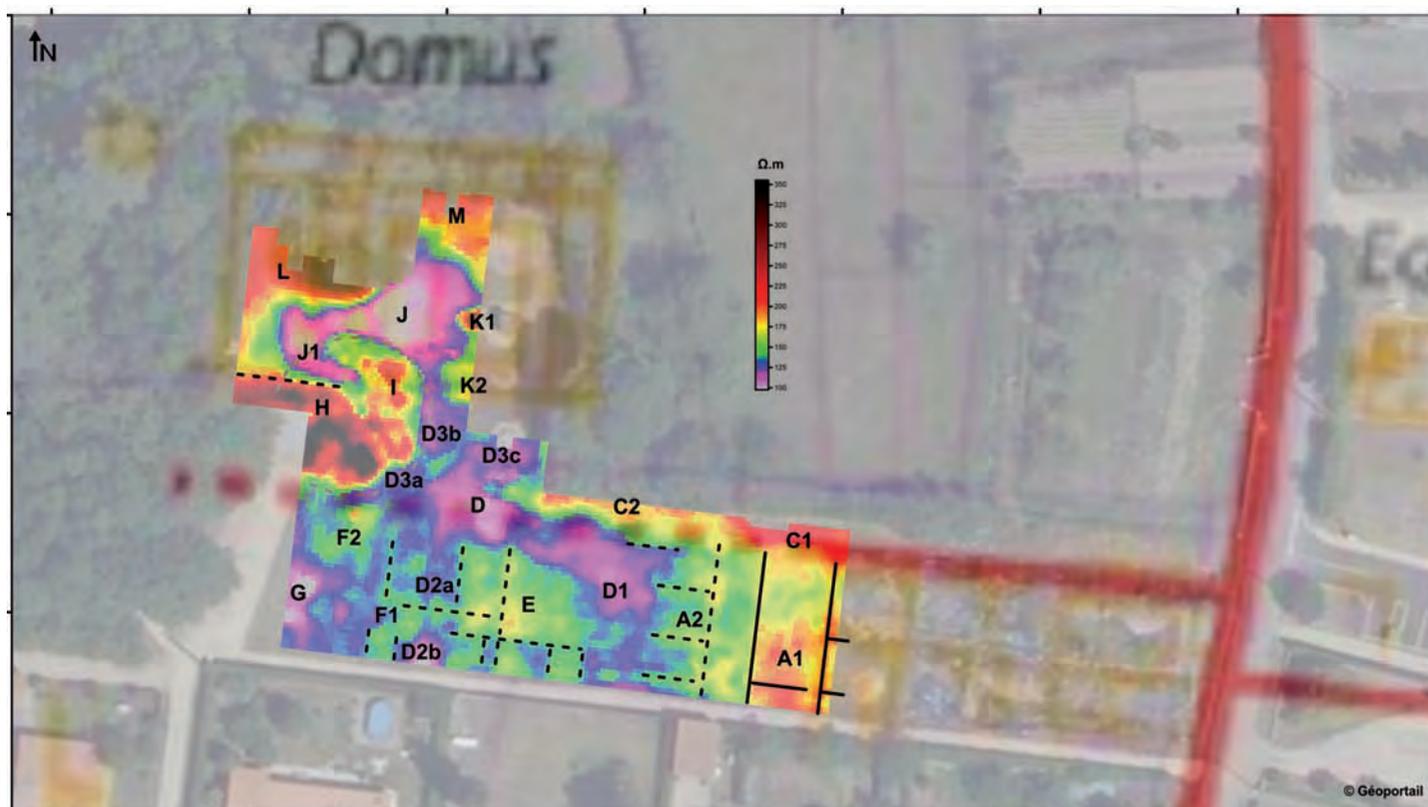


Figure 2 : Rom, Le Parc, synthèse des prospections RM15 réalisées sur la partie ouest de la parcelle (relevé ULR Valor – LIENSs).

Prospection géophysique – Université de La Rochelle / ULR Valor

Bien qu'en partie perturbée par plusieurs épisodes pluvieux, cette courte campagne de sondage a donc permis de confirmer ce qui avait été perçu lors des interventions précédentes. Parallèlement, une campagne de prospection géophysique a été menée sur le reste de la parcelle du Parc, avec deux objectifs principaux : tenter d'appréhender la partie ouest du bâtiment en cours de fouille et déceler une occupation sur la partie occidentale de ce quartier de *Rauranum*, en tentant de mettre en relation les vestiges mis au jour depuis 2001 avec ceux de l'ensemble thermal découvert au ^{xix}^e s.

La campagne, qui s'est déroulée sur environ deux jours, a apporté diverses informations qui pourraient laisser entrevoir une opération future sur le reste de la parcelle, de manière à s'assurer non seulement de la forme du bâtiment sur sa façade nord, mais également de déterminer une possible trame viaire : le mur ouest pourrait être bordé par une voie secondaire, dessinant ainsi une insula au sein même du quartier nord de *Rauranum* (fig. 2).

Ludovic MALÉCOT

Bouet, 2003

Bouet A. (Dir.) : *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Fédération Aquitania (Aquitania suppl. 11), 2003, 722 p.

Dieudonné-Glad, 2000

Dieudonné-Glad N. : « Nouvelles données sur l'extension et l'occupation de l'agglomération antique de Rom », *Bulletin de l' AAPC*, 29, p. 17-42.

Dieudonné-Glad, 2002

Dieudonné-Glad N. : *Le Bourg. Rom*, rapport de fouille programmée, 2002, 17 p.

Dieudonné-Glad, 2003

Dieudonné-Glad N. : *Le Bourg. Rom*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2003, 16 p.

Dieudonné-Glad, 2004

Dieudonné-Glad N. : *Le Bourg, le Parc, Rom*, rapport de fouille programmée, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2004, 18 p.

Malécot, 2011

Malécot L. avec la collab. de Bernard R., Dieudonné-Glad N., Bertrand I.[et als] : *Le Parc, Parcelle AB 214a, Rom*, rapport de fouille programmée 2010, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011.

Malécot, 2012

Malécot L. avec la collab. de Bernard R., Ledouble N., Cédelle J.-C. [et als] : *Le Parc, Parcelle AB 214a, Rom*, rapport de fouille programmée 2011, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2012.

Poirier, 2010

Poirier P. : *La Petite Ouche 2, Nouvelles données sur l'histoire des quartiers orientaux de Rauranum*. Rapport final d'opération de fouille préventive, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2010.

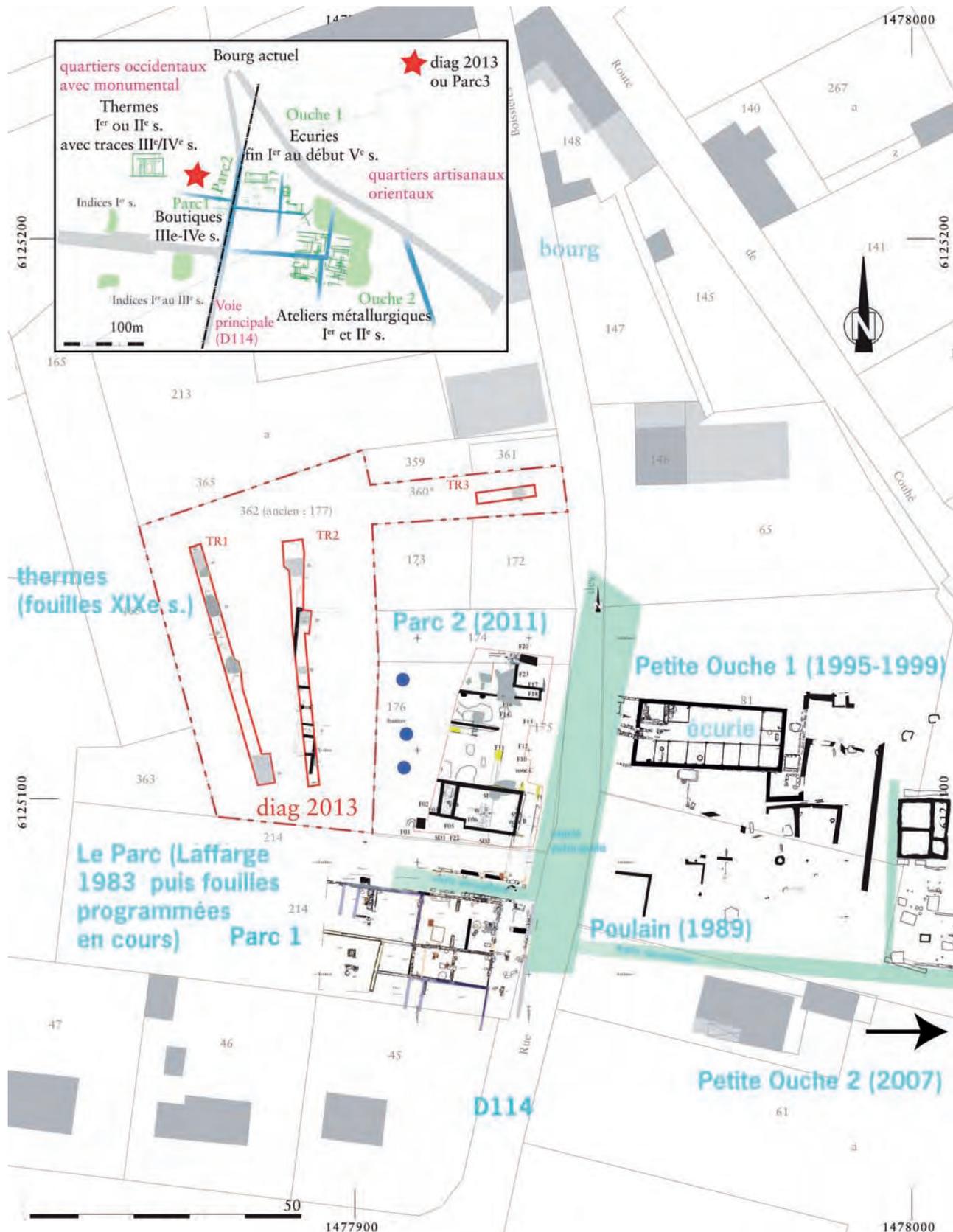
ROM

Rue des Boissières

Antiquité

Dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle sur les parcelles A 360 et 362, un diagnostic couvrant 9 % de la surface totale a permis de compléter la

connaissance de ce noyau urbain de l'agglomération gallo-romaine connue sous le nom *Rauranum* (Rom), étape du *cursum publicum* entre Poitiers et Saintes mentionnée comme



Rom, rue des Boissières, plan général d'implantation des données archéologiques et de l'emprise de diagnostic sur fond cadastral (DAO : Inrap, fond cartographique : IGN).

étape routière dans l'itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger. Cette zone fait l'objet, depuis plusieurs années, de fouilles et de prospections des deux côtés de la voie principale située sous l'actuelle D114 (ex. : Dieudonné-Glad, 2000 ; Bouet, 2003 ; Dieudonné-Glad, Treffort, 2005 ; Poirier *et al.*, 2006 ; Poirier *et al.*, 2010 ; Poirier *et al.*, 2011 ; Malécot *et al.*, 2012).

Selon les deux directions principales, on note un faible pendage actuel (0,50 m). Il peut être lié à un affleurement géologique relativement plan. Ceci peut expliquer en partie la faible profondeur d'apparition des vestiges (de 0,30 m à 0,50 m).

En partant de l'ouest, la tranchée TR1 ne permet pas d'observer de vestiges immobiliers maçonnés, mais une succession de sols de circulation avec exhaussement. Au centre de la parcelle, dans TR2, des vestiges maçonnés se structurent du nord au sud, selon le grand axe de la tranchée. Ils correspondent à deux espaces aménagés, entre lesquels un complexe de pièces chauffées est installé ultérieurement. La présence de ce dernier - dans un contexte probablement privatif - est inédite pour *Rauranum*. Il offre l'intérêt d'être un élément interprétable, dans un établissement pouvant être composé de nombreuses pièces vastes sans aménagement et donc difficilement identifiables.

Avec les réserves inhérentes aux limites d'interprétation et de représentativité des faits observés dans les tranchées, on peut établir un cadre chronologique restreint au 1^{er} voire au II^e s. ap. J.-C. Il ne semble pas y avoir de traces antérieures au second quart du 1^{er} s. ap. J.-C. et des éléments liés à une occupation significative des III^e-IV^e s., alors que celle-ci est attestée dans les fouilles périphériques. Il existe au moins deux phases d'occupation :

- Phase 1 : cette phase correspond à des niveaux de la première moitié du 1^{er} s., identifiés directement sur l'affleurement géologique. Ces niveaux ont été aperçus au fond des sondages ;
- Phase 2 : caractérisée par 2 états :
 - État 2.1 : implantation de vestiges maçonnés : un espace délimité par deux murs chaînés, dont la construction se situerait au cours de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Au sud de celui-ci, un autre espace est limité par deux autres murs ;
 - État 2.2 : construction entre ces deux espaces d'un complexe de 40 m² au moins. L'hypothèse d'un balnéaire pourrait être proposée, même si aucun bassin n'a été identifié ;
- Phase 3 : l'abandon n'est pas marqué par un incendie ou une destruction rapide. Cette phase a été interrompue par un chantier de récupération de matériaux de construction. Ensuite, des fosses postérieures et un exhaussement du sol vers la D114 scellent définitivement la déprise sur ce secteur.

Philippe POIRIER

Bouet, 2003

Bouet A. : *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Ed. Fédération. Aquitania, (supplément Aquitania, 11), 2003, 722 p. .

Dabas *et al.*, 2002

Dabas M., Dieudonné-Glad N. et Poirier P. : « Caractérisation des structures d'une forge antique : approche archéologique, géophysique et anthracologique », *ArchéoSciences, Revue d'archéométrie*, 26, 2002, p. 141-153.

Dieudonné-Glad, 2000

Dieudonné-Glad N. : « Nouvelles données sur l'extension et l'occupation de l'agglomération antique de Rom », *Bulletin de l' AAPC*, 29, p. 17-42.

Dieudonné-Glad, Treffort, 2005

Dieudonné-Glad N. et Treffort C. : « Rom (Deux-Sèvres) », in Bourgeois L. dir. : *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Age*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire, xxvii), p. 147-165.

Malécot *et al.*, 2012

Malécot L. en collaboration avec Poirier P., Moutarde B., Dieudonné-Glad N., et Richard L. : « Sur une route impériale – Rom (Deux-Sèvres) », *L'Archéologue*, 123, décembre 2012 – janvier 2013, p. 32-36.

Poirier *et al.*, 2006

Poirier P., Bernard R., Guitton D., et Rousseau J., en coll. avec L. Malécot : *Rom, Deux-Sèvres – Le Parc et La Petite Ouche (79)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap GSO, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 40 p.

Poirier *et al.*, 2010

Poirier P., Aude J.-L., Bernard R., Bertrand I., Coutureau M., Guitton D., Hiernard J., Martins D., Mialhe V., Saint-Didier G., Vallet C. : *Rom, Deux-Sèvres, La Petite Ouche 2, nouvelles données sur l'histoire des quartiers orientaux de Rauranum*, rapport final d'opération de fouille préventive, Bègles, Inrap GSO, 2010, 3 vol.

Poirier *et al.*, 2011

Poirier P., Bernard R., Guitton D., Larmignat B., Leconte S. et Malécot, L. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, 12, rue des Boissières, Nouvelles données sur les quartiers occidentaux de Rauranum*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap GSO, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2011, 65 p.

Âge du Fer

SAINT-AUBIN-DU-PLAIN ZEI Bois Roux tranche n°3

La troisième phase d'extension de la zone économique intercommunale, portée par la communauté de communes de l'Argentonnois, au lieu-dit Le Bois Roux, sur la commune de Saint-Aubin-du-Plain a conduit le SRA de Poitou-Charentes à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Compte tenu des quelques indices archéologiques retrouvés au cours de la première tranche, indiquant la présence proche d'un site, et de l'importance de cette dernière extension, un diagnostic archéologique a donc été engagé.

L'emprise des travaux concerne quatre parcelles contiguës, représentant une superficie totale d'environ onze hectares. L'opération a été réalisée par quatre agents de l'Inrap et s'est déroulée du 26 novembre au 5 décembre 2012. Environ dix pour cent de la surface de l'emprise a été sondée. Vingt-neuf tranchées de sondages continues réalisées à intervalles réguliers, ont permis de mettre au jour un habitat rural localisé principalement dans la partie orientale de l'emprise. Environ quatre-vingt structures (fossé, fosses, trous de poteaux et silos) ont été mises en évidence. Elles apparaissent entre 0,40 et 0,50 m sous le niveau actuel.

Quelques-unes ont été explorées et ont livré des tessons de céramique datant de la phase moyenne et finale du premier âge du Fer (plus précisément du Hallstatt D selon la chronologie germanique).

Même si ce diagnostic ne nous autorise pas, à l'heure actuelle, à dégager une organisation spatiale des faits mis au jour ; l'ensemble de ces structures semble correspondre à un habitat rural à vocation agricole, s'étendant sur environ 1,5 à 2 ha. Ce type d'occupation est très mal documenté dans la région Poitou-Charentes et plus particulièrement dans le Bas-Poitou.

Valérie AUDÉ

Audé et al., 2013

Audé V., Bakkal-Lagarde M.-C., Maitay Ch. : *Un habitat rural du Premier âge du Fer, ZEI Bois Roux, à Saint-Aubin-du-Plain, en Deux-Sèvres (79)*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 70 p.

Moyen Âge

Temps modernes

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Abbaye

L'Abbaye de Saint-Maixent est une des plus anciennes et une des plus grandes abbayes poitevines. Elle est fondée au ^ve s. et un pèlerinage se met rapidement en place autour du tombeau d'un de ses premiers abbés, Maixent. Grâce aux donations des rois mérovingiens, l'abbaye devient prospère et de nombreuses reconstructions sont connues. Au milieu du ^{ix}e s., les moines fuient les invasions des vikings. À leur retour, en 924, ils construisent une troisième église, dédiée à Saint Sauveur, qui prendra le vocable de Saint-



Saint-Maixent-l'École, tranchée de diagnostic dans le cloître de l'abbaye (Cliché : A. Bolle).

Maixent au ^{xi}e s. L'abbaye est dotée d'une fortification autonome avant l'an Mil, antérieure à l'enceinte urbaine, datée du ^{xi}e s.

En 1204, l'abbaye devient abbaye royale. Partiellement détruits durant les guerres de Cent ans, les bâtiments conventuels sont reconstruits à la fin du ^{xiv}e s., ainsi que la tour clocher de l'abbatiale. Une nouvelle enceinte, plus grande que la précédente, est construite à la fin du Moyen Âge.

Durant les guerres de religion, la ville passe successivement aux mains des protestants et des catholiques, l'abbaye est détruite en 1568. Réformée par les mauristes, les travaux de reconstruction sont confiés à l'architecte François Leduc et datent de la seconde moitié du ^{xvii}e s. et de la première moitié du ^{xviii}e s.

Après la Révolution, les bâtiments réguliers serviront successivement d'accueil des miséreux, d'hôpital et de prison, avant que l'armée s'y installe (caserne Canclaux). Des bâtiments sont construits contre l'enceinte durant les ^{xix}e et ^{xx}e s. L'abbatiale est classée monument historique en 1840 ; la porte sur rue et l'escalier sont classés depuis 1926. En 2012, l'ensemble des bâtiments conventuels a été classé.

Le diagnostic archéologique a été réalisé dans le cloître et dans les cours Sud et Est. Les résultats concernent surtout les périodes récentes de l'abbaye, fin du Moyen Âge et époque moderne. Le cloître présente une stratigraphie difficile à lire, compte tenu des perturbations qui coupent les

relations stratigraphiques entre les différents éléments observés. Des murs et sols pourraient correspondre à des états du cloître antérieur à la reconstruction du XVIII^e s. Leur identification (bâtiment, galerie du cloître) et leur datation restent cependant à préciser. Quelques indices permettent de proposer une datation des XV^e-XVI^e s. pour les sépultures qui recourent ces constructions. Des niveaux de démolition peuvent être associés à la destruction de l'abbaye en 1568 ou aux travaux de reconstruction du XVIII^e s. La mise en place du jardin semble n'intervenir qu'avec la reconstruction de l'abbaye. Une canalisation traverse le cloître, elle est associée à des travaux de réaménagement du XIX^e ou du XX^e s.

L'enceinte carolingienne n'a pas été clairement mise en évidence dans le sondage réalisé dans la cour Est. Plusieurs constructions sont observées, dont un mur au parement bosselé qui évoque une structure massive. Deux murs

forment l'angle d'un bâtiment, dont l'occupation est datée de la fin du XVI^e s. ou du XVII^e s. Les sondages ouverts dans la cour Sud ont également permis d'observer de nombreux murs et des niveaux d'occupation des XV^e-XVII^e s., période peu documentée dans l'histoire de l'abbaye, indiquant une occupation dans ces espaces habituellement considérés comme vides ou consacrés aux jardins.

Annie BOLLE

Bolle et al., 2013

Bolle A., avec la coll. de Bernard R., Larmignat B., Torchut J.-S., Vequaud B. : *Saint-Maixent-l'École (Deux Sèvres), Abbaye*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 54 p.

Temps modernes

SAINT-MARTIN DE-SAINT-MAIXENT La Plaine de Beauvais

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation par la communauté de communes Arc-en-Sèvres, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée entre le 10 et le 21 décembre 2012 sur la commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent, au lieu-dit La plaine de Beauvais. Le terrain concerné, d'une superficie de 64 522 m², se situe à la sortie méridionale du village entre la D182 en direction de la Crèche et la D10 en direction de Melle, sur le plateau dominant une formation géologique marquant fortement le paysage : le « graben » de Saint-Maixent.

Il existe très peu d'éléments connus concernant les périodes préhistoriques et historiques sur la commune et ceux-ci ont uniquement été repérés par prospection (pédestre ou aérienne). Cette opération de diagnostic aurait donc pu être l'occasion d'enrichir la connaissance archéologique de Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

Malheureusement aucun vestige archéologique probant qui aurait permis d'établir la présence d'une réelle occupation humaine, historique ou préhistorique, sur cette partie du plateau, n'a été retrouvé. Seuls quelques rares éléments indiquent que des activités humaines y ont bien eu lieu (sûrement liées à des activités agricoles ou à une possible extraction du calcaire) sans possibilité de datation, le mobilier étant inexistant dans les rares structures retrouvées. On peut toutefois penser que ces activités sont plutôt d'époque moderne ; les fossés à remplissage de rognons de silex, notamment, semblant bien correspondre au parcellaire de l'époque napoléonienne.

Raphaëlle COURTEAUX

Époque contemporaine

SAINT-SYMPHORIEN La Plaine du Moulin à Vent

Le projet d'aménagement d'un lotissement a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur 5,5 hectares. Le chantier s'est déroulé durant 8 jours, au cours du mois de septembre. Au total vingt-six tranchées ont été effectuées.

Le substrat est calcaire et il se traduit par une alternance de marne et de plaquettes calcaire qui apparaissent sous la terre végétale.

Malgré un contexte archéologique relativement riche, avec notamment la présence de moulins, mentionnés sur le cadastre ancien, à proximité de l'emprise, seul un réseau de fossés parcellaires, qui semble dater d'une période récente, a été découvert.

Julien PELLISSIER

SAIVRES Les Terrières

À la suite de la reconnaissance en 2012, pour la première fois dans le Sud Deux-Sèvres, de pièces trifaciales (systèmes de production lithique permettant d'associer débitage et façonnage sur une même pièce), plusieurs questionnements se sont posés concernant la relation de ces assemblages avec ceux déjà bien connus de Dordogne (Boëda, 1991 ; Brenet *et al.*, 2008 ; Chevrier, 2006), la possibilité d'un technocomplexe local et sa relation avec les faciès du Seuil du Poitou. Malheureusement ces ensembles de la région de Saint-Maixent-l'École et de Melle correspondent uniquement à des ramassages de surface, sans indication chronostratigraphique.

C'est dans ce cadre qu'une campagne de sondages a été menée sur le site des Terrières, à Saivres. Ce site, déjà bien connu et dont la

partie orientale avait fait l'objet d'un diagnostic de l'Inrap en 2009, est très étendu, divers et riche en quantité et en qualité. Il correspond également à un affleurement d'excellent silex du Jurassique moyen. Sans possibilité en 2013 d'intervenir sur la zone à pièces trifaciales reconnue par les prospecteurs (à cause du réensemencement rapide des cultures), le choix s'est alors porté sur les parcelles occidentales les plus proches dans l'objectif de reconnaître un ou plusieurs niveaux archéologiques, de documenter la géologie de la partie occidentale du site et d'évaluer le potentiel chronostratigraphique.

L'opération, menée du 4 au 21 août avec l'aide de six bénévoles, a permis de réaliser trois sondages d'1 à 2 m² et d'1 à 1,30 m de puissance dans deux secteurs éloignés d'une centaine de mètres.

Les trois sondages, réalisés par décapages horizontaux arbitraires de 10 à 30 cm, ont fait apparaître le même type de séquence stratigraphique :

- à partir de la surface et sur une puissance de 40 à 90 cm selon les sondages, se développe un limon brun au sein duquel apparaissent quelques artefacts paléolithiques épars et non organisés ;
- le contact est subhorizontal ou très onduleux selon les cas avec la couche sédimentaire sous-jacente, une argile rougeâtre s'enrichissant en oxyde et en manganèse en profondeur.

Au sein de cette argile rougeâtre, plusieurs horizons peuvent être distingués :

- dans sa partie supérieure, une « nappe » compacte et quasiment discontinue de pièces lithiques brutes gélifrac-

- tées et d'artefacts se développe sur 10 à 40 cm d'épaisseur et peut onduler sur une cinquantaine de centimètres ; celle-ci est plus diffuse dans le sondage le plus méridional ;
- l'argile est ensuite stérile jusqu'au sommet d'un horizon à blocs de silex non gélifractés correspondant vraisemblablement aux altérites du plateau calcaire sous-jacent.



Saivres, Les Terrières, à gauche : coupes stratigraphiques du sondage I-1 montrant l'ondulation de la concentration de pièces lithiques ; à droite : sommet de la concentration dans le sondage I-2 (Clichés : B. Chevrier).

Au vu de la richesse de la « nappe », seule une partie des objets collectés a pu être traitée. Le matériel archéologique se compose exclusivement d'artefacts lithiques réalisés sur des gélifracés du silex local. Plus de 450 pièces ont été conservées, bien que certaines d'entre elles correspondent vraisemblablement au résultat de processus post-dépositionnels. Deux séries ont pu être distinguées : une non patinée (concentrée dans le sondage le plus septentrional) et une patinée (dans les trois sondages). Les productions diffèrent selon les séries. La série non patinée a livré une série de nucléus et d'éclats de conception simple tandis que la série patinée se compose principalement d'outils retouchés sur pièces gélifractées (la nature anthropique des retouches reste régulièrement sujette à caution mais ce type de comportement de taille est clairement attesté) et d'éclats. Trois pièces patinées pourraient renvoyer à une conception trifaciale de taille (nucléus), ce qui reste à confirmer par la constitution d'un corpus plus important. L'aspect archaïque amène à considérer ces ensembles comme relativement anciens (Paléolithique inférieur ou moyen ancien ?). Une évaluation du potentiel de datation par la luminescence optiquement simulée (OSL) et la thermoluminescence (TL) est en cours.

Une étude géomorphologique préliminaire a pu être menée et a conclu à l'existence de plusieurs dolines en périphérie de la zone pouvant jouer dans la constitution du dépôt archéologique. Celui-ci pourrait *a priori* renvoyer notamment à des phénomènes de solifluxion mais des études géologiques ultérieures devront préciser le contexte de mise en place.

Benoît CHEVRIER

Boëda É., 1991

Boëda É. : « La conception trifaciale d'un nouveau mode de taille préhistorique », in Bonifay E., Vandermeersch B. (Dir.), *Les premiers Européens. Actes du 114^e congrès des sociétés savantes, Paris 3-9 avril 1989*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, p. 251-263.

Brenet et al., 2008

Brenet M., Folgado M., Lenoble A., Bertran P., Vieilleville E., Guibert P. : « Interprétation de la variabilité technologique de deux industries du Paléolithique moyen ancien du Bergeracois : Cantalouette 1 et Combe Brune 3 (Creysse, Dordogne). Contexte géoarchéologique et chronologique,

analyse techno-économique » in : Jaubert J., Bordes J.-G., Ortega I. (dir.), *Les sociétés du Paléolithique dans un grand Sud-Ouest de la France : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes. Actes des Journées SPF, université Bordeaux I, Talence, 24-25 novembre 2006*, Paris, Société préhistorique française, (Mémoires de la Société préhistorique française, 47), 2008, p. 57-81.

Chevrier, 2006

Chevrier B. : « De l'Acheuléen méridional au technocomplexe trifacial : la face cachée des industries du Bergeracois. Apport de l'analyse technologique de l'industrie lithique de Barbas I C'4 sup (Creysse, Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, 48, 2006, p. 207-252.

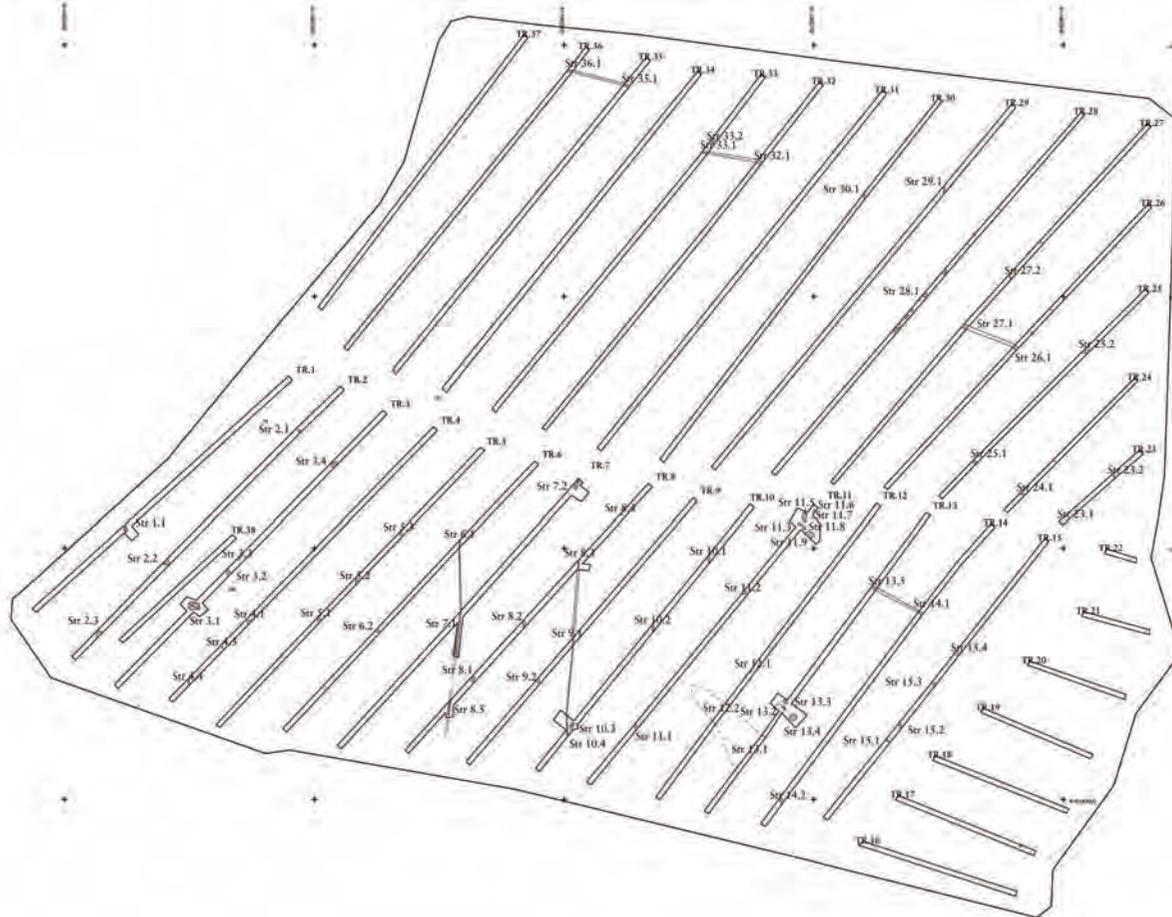
Âge du Fer

Moyen Âge

SOUDAN ZAC des Prés de Mégy Sud

Cette opération de diagnostic, prescrite par le SRA de Poitou-Charentes, concerne la phase 3 du projet de ZAC réalisé au lieu-dit Les Prés de Mégy Sud par la communauté de communes du Val de Sèvre sur la commune de Soudan. Une première opération de diagnostic, menée en 2011, n'avait livré que quelques éléments parcellaires antiques et quelques pièces lithiques témoignant d'une fréquentation

ancienne du secteur (Connet, 2011). L'opération de 2013, réalisée au cours du mois d'août, située à l'est de la précédente, a porté sur une superficie de 113 800 m². Au total 9 989 m² ont été sondés (soit 8,77 % de la surface concernée) sous la forme de 38 tranchées continues et de plusieurs extensions de part et d'autre des structures identifiées.



Soudan, plan général du diagnostic (DAO : C. Mangier, Inrap)

L'emprise de ce diagnostic, située sur un terrain particulièrement ingrat, a livré un peu plus d'une soixantaine d'anomalies et structures archéologiques. Trois périodes principales ont pu être définies : la première concerne le début de la période de La Tène, avec essentiellement deux structures localisées dans les tranchées 1 et 3. Quelques fosses éparses pourraient également se rapporter à cette période qui reste cependant essentiellement située dans l'angle sud-ouest de l'emprise, même si quelques éléments résiduels ont été découverts dans d'autres tranchées. L'absence de trous de poteaux, peut-être à mettre sur le compte d'une lisibilité particulièrement médiocre du terrain, ne permet pas de conclure à la présence d'un habitat ouvert dans l'emprise. Tout au plus, peut-on parler de fréquentation du secteur au cours de l'âge du Fer.

Dans la tranchée 13, une petite aire d'ensilage était associée à quelques tessons de céramique carolingienne (identifi-

cation B. Véquaud). Elle est à mettre en relation avec deux tombes à inhumation, sans mobilier d'accompagnement, mises au jour dans la tranchée 11 datée par AMS entre 880 et 990 (calibration à 2 Sigma).

En partie basse de l'emprise, ce sont essentiellement des fossés parcelaires qui ont été repérés. La superposition du cadastre napoléonien n'apporte pas d'information quant à la datation de la plupart de ces fossés.

Patrick MAGUER

Maguer, 2013

Maguer P. : *Les Prés de Mégy Sud, phase 3, Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Soudan*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013, 52 p.

Moyen Âge

Temps modernes

TESSONNIÈRE Place de l'église

Époque contemporaine

Le bourg de Tessonnière est situé au nord du département des Deux-Sèvres entre Thouars et Parthenay, région marquée par la disparition du socle granitique et métamorphique du Massif Armoricaïn sous la couverture sédimentaire se rattachant au Bassin Parisien. La commune de Tessonnière s'inscrit au sommet d'un léger vallon où affleurent les calcaires du Cénomaniens et Toarcien.

Le village s'est développé de part et d'autre d'une église attestée dès le XI^e s. En effet, la paroisse de Tessonnière apparaît en 1009 (*Taxoneriis*) puis en 1300 (Thessounières) (Poignat, 2003 p. 281 source non citée par l'auteur). Le bourg puis l'église sont mentionnés au cours de cette période. Ainsi, le bourg de Tessonnière est cité au XIII^e s. dans le pouillé de l'évêque Gaultier de Bruges alors que l'église Notre-Dame est mentionnée dans une charte du XI^e s. d'un autre évêque de Poitiers (Pierre II), ce dernier confirmant la donation de l'église Notre-Dame à l'abbaye Saint-Pierre d'Airvault (Poignat, 2003 p. 281).

L'église de style gothique apparaissait encore très nettement sur le plan cadastral du XIX^e s. Seuls subsistent aujourd'hui une partie de la nef (mur gouttereau sud) ainsi qu'un auvent supporté par une charpente qui paraît ancienne. L'ensemble aurait été restauré en 1782. Des traces de peintures persistent contre le mur sud à l'intérieur de l'édifice, utilisé de nos jours comme atelier municipal. Quant à l'église actuelle, distante d'une vingtaine de mètres vers l'est, elle relève d'une construction réalisée à la fin du XIX^e s. et consacrée le 9 mai 1901.



Tessonnière, sépulture en coffrage avec pot funéraire déposé à la tête du défunt (Cliché : Inrap).

Un vaste projet d'aménagement paysager est actuellement en cours aux abords de l'église paroissiale actuelle. La réalisation de travaux drainants étant notamment envisagée, un diagnostic archéologique a été prescrit. Quatre tranchées ont été creusées. Celles-ci ont permis de reconnaître la présence d'un cimetière vraisemblablement contigu à l'église romane. La chronologie demeure très aléatoire en l'absence de mobilier. Une des sépultures en coffrages contenait un pot funéraire qui atteste d'une inhumation contemporaine au plus tôt du XIII^e s. ; sachant que ce type de production est reconnu jusqu'au XV^e s. (voir fig.). Les sépultures usant d'une architecture similaire peuvent

être associées à une première grande phase d'inhumation, identifiée pour au moins six individus. Ces derniers sont présents au sein des trois tranchées situées à l'ouest de l'emprise. Certaines fosses creusées dans le substrat, affleurent sous le niveau de sol actuel. Ce contexte stratigraphique implique une densité relativement limitée des sépultures pour l'aire funéraire attenante au chevet de l'église. Les inhumations les plus récentes sont peu documentées, en l'absence de mobilier. Elles semblent toutefois persister jusqu'au ^{xvii} s., même si la découverte d'un double-tournoi de 1639 dans les sédiments attenants à l'un des défunts constitue un indice fragile.

Une gestion de l'espace funéraire a pu être observée. Les sépultures découvertes au sein d'une tranchée plus méridionale correspondent essentiellement à celles d'immatures, au contraire des défunts situés plus au nord.

Par ailleurs, un ensemble de maçonneries a été dégagé au niveau du parvis actuel. Postérieures au cimetière, deux phases distinctes peuvent être perçues. L'une se manifeste par la construction d'une maçonnerie relativement imposante, qui semble davantage correspondre à un mur de clôture ouvert. Le cadastre du ^{xix} s. fait état d'une importante propriété contiguë à l'église, au nord-est. Elle était vraisemblablement composée d'un corps de logis, de bâtiments agricoles (granges, écuries...etc). L'ensemble sem-

blait délimité par un mur de clôture. Les murs découverts partiellement dégagés pourraient être associés à cette clôture.

La seconde phase d'aménagement correspond, principalement au sein de la tranchée du parvis, à la construction de maçonneries dont la mise en œuvre apparaît plus sommaire, comme semble l'indiquer l'absence de liant. Elles marquent un affranchissement probable de la clôture. Un foyer est notamment associé à cette occupation, dont la nature ne peut pas être précisée.

Ces constructions témoignent toutefois d'une réoccupation de l'espace funéraire, en même temps qu'elles précèdent la construction de l'église à la fin du ^{xix} s.

Emmanuel BARBIER

Barbier, 2013

Barbier E. : *Tessonnière, place de l'église*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Poignat, 2003.

Poignat M. : *Le pays de Gâtine : Parthenay, Saint-Loup-sur-Thouet*, Lavoux, Ed. Michel Fontaine, 2003.

Moyen Âge

Temps modernes

THOUARS Hôtel Tyndo

Époque contemporaine

L'Hôtel Tyndo est un édifice de style Renaissance bâti sur les vestiges d'un édifice médiéval : le palais des rois d'Angleterre. Propriété de la communauté de communes du Thouarsais, il fait aujourd'hui l'objet d'un programme de réhabilitation pour le transformer en conservatoire de la musique et de la danse. C'est dans ce contexte que l'Inrap est intervenu sur prescription du SRA de Poitou-Charentes. Un diagnostic archéologique, ainsi qu'une étude sur les parements intérieurs, ont donc été effectués. Il s'agissait de retrouver des vestiges antérieurs à l'édification de l'hôtel et les traces d'une décoration intérieure.

L'opération, qui s'est révélée positive, a donc permis de compléter les recherches menées sur l'Hôtel Tyndo depuis le ^{xix} s., puisque les vestiges retrouvés dans les deux tranchées ont permis de mettre en évidence six phases chronologiques allant de l'époque médiévale au ^{xx} s.

Séverine MAGES



Thouars, Hôtel Tyndo, vue de la façade ouest (Cliché : A. Bolle).



Moyen Âge

VIENNAY La Chagnasse

Implanté au cœur d'une zone sidérurgique active au Moyen Âge centrée sur les communes de Viennay et de Gourgé et mise en évidence lors de nos prospections menées en 2009, le site archéologique de La Chagnasse a été repéré sur un Cliché satellitaire qui était alors mis en ligne sur le site Internet Google Earth®. Il y apparaît sous la forme d'une tache noire allongée, orientée nord-ouest/sud-est et entourée à l'ouest et au nord-est par deux taches rouges circulaires de plus petites dimensions. Les prospections menées en 2009 ont révélé que ce site était encore visible dans la prairie, grâce à une légère butte d'une trentaine de centimètres de hauteur et aux taupinières assez nombreuses dans la partie septentrionale du ferrier. Dans ce secteur émergeaient d'abondantes scories de réduction du fer d'aspect coulé (en cordons pour la plupart).

Au cours d'une première campagne de fouilles réalisée durant l'été 2010 dans le cadre de ma thèse (soutenue en novembre 2013), 25 structures ont été découvertes. La plupart d'entre elles étaient liées à une activité sidérurgique, mais

aucun fourneau de réduction n'avait pu être mis en évidence. Il s'agissait, en effet, de vestiges qui se situaient en amont et en aval de la réduction du fer. En amont, les découvertes consistaient en une série de fosses (probablement creusées pour extraire l'argile nécessaire à la construction des fourneaux de réduction), ainsi que d'un foyer de préparation du minerai de fer, identifié comme tel grâce aux miettes de minerai qui adhéraient encore à sa surface. Une aire de stockage du minerai concassé (ou de concassage de celui-ci) avait également été mise au jour. Un trou de poteau avait été découvert en limite de fouille dans une zone très charbonneuse.

En 2013, un agrandissement de la surface ouverte a révélé l'absence d'autres trous de poteaux dans ce secteur ; il ne peut donc pas s'agir d'un bâtiment abritant le charbon de bois et le minerai de fer, comme nous l'envisagions en 2010. En aval de la réduction, les structures mises au jour correspondaient à des foyers de forge et à des aires de martelage. Un calage d'enclume, constitué de petites pierres

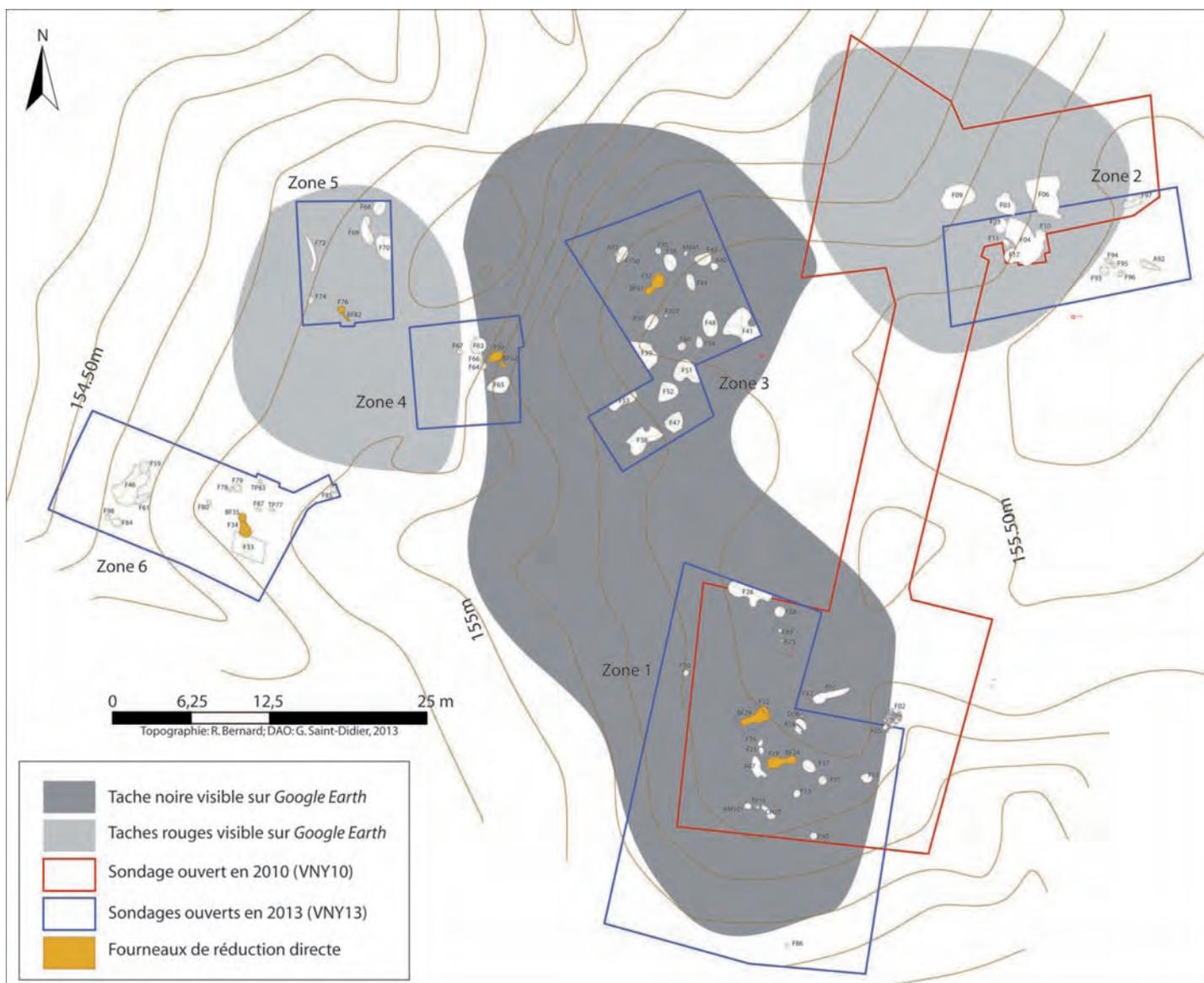


Figure 1 : Viennay, plan général du site de La Chagnasse (DAO : G. Saint-Didier).





Figure 2 : Viennay, fourneau de réduction du fer BF29 et sa fosse de coulée de la scorie F32, zone 1 (Cliché : G. Saint-Didier).

encerclant un creusement, bordait un foyer et une enclume en silcrète avait été découverte en place, posée sur une autre zone rubéfiée. L'étude métallographique des battitures découvertes sur ces deux aires de martelage, menée dans le cadre de ma thèse, a révélé qu'une activité d'épuration se déroulait à ces deux emplacements.

En 2012, une prospection géophysique a été menée sur le site par Vivien Mathé et Vincent Lévêque (ULR Valor, La Rochelle), dans le but de déterminer l'implantation des futurs sondages, par la mise en évidence d'anomalies susceptibles de correspondre à des fourneaux. De telles anomalies ont été identifiées (voir notre notice dans le BSR de 2012), à partir desquelles nous avons choisi d'implanter six sondages, où ont été reconnues soixante-dix structures (fig. 1), parmi lesquelles figurent six fourneaux de réduction du fer à scories coulées de petite taille (le diamètre interne est situé autour de 35-40 cm) (fig. 2). La petitesse des fourneaux de réduction a été constatée sur les sites médiévaux de Vert-Saint-Denis (77) ou de Saint-Dizier (52) (Daveau, Goustard, 2000 ; Leroy, Merluzzo, 1998). Quatre sondages (zones 3, 4, 5 et 6) ont été implantés au niveau de six anomalies de petite taille, qui nous semblaient plus à même de correspondre à des fourneaux de réduction. Dans les faits, plusieurs d'entre elles correspondent à des fourneaux, à des foyers de traitement du minerai de fer ou à des fosses comblées largement avec du minerai. Les autres anomalies correspondaient à de plus fortes concentrations de scories ou de minerai de fer, mais pas à des fourneaux de réduction. Les deux derniers sondages ont été ouverts sur les mêmes endroits que les zones 1 et 2 de 2010, dans le but de les agrandir (car certaines structures, découvertes en 2010, étaient localisées en limite de fouille), mais aussi pour terminer leur fouille.



Figure 3 : Viennay, vue aérienne partielle de la zone 6, centrée sur le fourneau de réduction BF35 et sa fosse de coulée de la scorie F34. On note deux trous de poteaux au nord du four ; N.B. : le nord est situé à droite de la photographie (Cliché : B.-N. Chagny).

La campagne menée en 2013 a permis de mettre au jour un atelier médiéval très structuré. Quatre des six fourneaux de réduction appartiennent à une zone où se mêlent réduction du fer et forge, voire parfois préparation du minerai. Cet aspect du site ressort très bien sur les photographies aériennes prises à l'aide d'un drone (fig. 3). À proximité des fours, se trouvent, en effet, un foyer de forge (fig. 4) et un emplacement d'enclume identifié par les battitures présentes dans le sédiment, ainsi que parfois un foyer sur lequel on trouve des miettes de minerai. En fait, il est possible que les artisans se soient déplacés sur le site au fur et à mesure de l'avancée du ferrier, mais il peut aussi s'agir d'un atelier avec plusieurs pôles de travail. Les objets en fer sont, en revanche, les grands absents de cette nouvelle campagne (aucun n'a été trouvé). Toutefois, il faut rappeler qu'un mas-siau a été découvert en 2010 et s'est révélé être constitué de fer doux (fer contenant moins de 0,02 % de carbone) et d'acier hypoeutectoïde (acier contenant entre 0,02 et 0,8 % de carbone), mais surtout de scorie (Saint-Didier, 2013 : 344-346, 732-733).

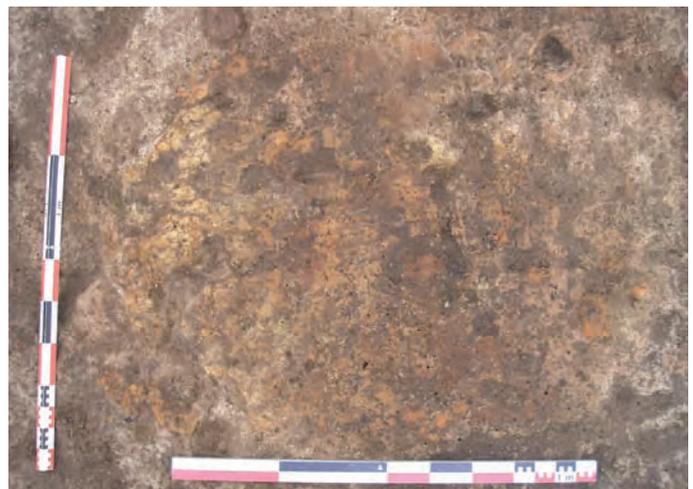


Figure 4 : Viennay, foyer de forge, zone 3 (Cliché : G. Saint-Didier).

L'abondante céramique découverte en 2010 et en 2013 (NR de 687 individus et NMI de 225 individus), dont l'étude a été réalisée par Brigitte Véquaud (Inrap, Poitiers), a permis de préciser la datation de l'atelier au x^e s. et au début du xI^e s., avec éventuellement quelques indices de la fin du IX^e s. ; ce qui nous permet de bénéficier d'une fourchette plus précise qu'en 2010 (IX^e - xI^e s.). L'activité sidérurgique de La Chagnasse se situe donc à une période où la Gâtine

est encore peu peuplée et éclaire ainsi un aspect insoupçonné, il y a encore cinq ans, de l'histoire de cette région aux environs de l'an Mil. Pour cette raison, il nous semble essentiel de terminer la fouille lors d'une troisième et dernière campagne, qui permettra de bénéficier du plan complet de l'atelier, ce qui reste exceptionnel pour un site de réduction du fer.

Guillaume SAINT-DIDIER

Daveau, Goustard, 2000

Daveau I., Goustard V. : « Un complexe métallurgique et minier du haut Moyen Âge : le site des Fourneaux à Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne) », *Gallia*, 57, 2000, p. 77-99.

Leroy, Merluzzo, 1998

Leroy m., Merluzzo P. : *Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, Reims, Société Archéologique Champenoise (Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 91/4), 1998, 126 p.

Saint-Didier, 2013

Saint-Didier G. : *La sidérurgie ancienne dans le Poitou de La Tène finale au Moyen Âge central*, 2 vol. (1 : Texte et figures, 2 : Annexes), thèse de Doctorat, Poitiers, université de Sciences Humaines et Arts, 2013, 790 p.